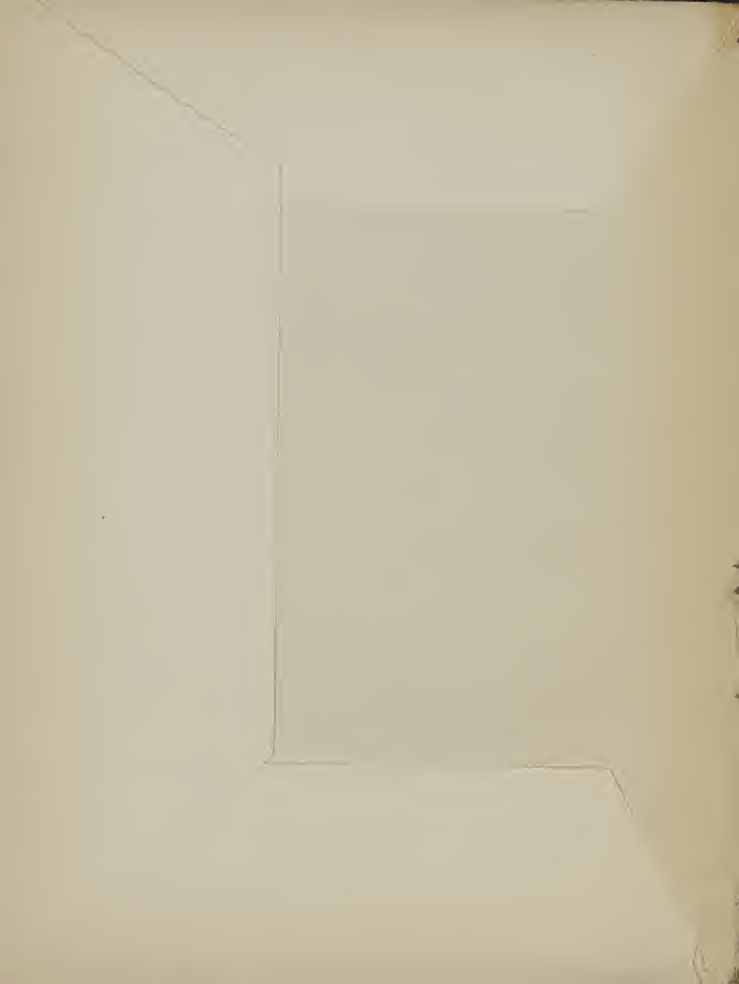
Docteur Charles GODON

12 SEPTEMBRE 1854 — 20 MAI 1923





Docteur Charles GODON

12 SEPTEMBRE 1854 — 20 MAI 1923



Charles GODON
12 septembre 1854 — 20 mai 1923

A LA MÉMOIRE

DU

Docteur Charles GODON

PRÉSIDENT FONDATEUR DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

MAIRE-ADJOINT DU VIIIe ARRONDISSEMENT

12 SEPTEMBRE 1854 — 20 MAI 1923



ÉVREUX
IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY
4, RUE DE LA BANQUE

1923



I

CHARLES GODON

Charles Godon n'est plus! Une cruelle maladie, qui ne pardonne pas, a terrassé cette intelligence si vive, ce travailleur acharné, ce lutteur infatigable, cet organisateur puissant.

C'est une perte irréparable et particulièrement cruelle pour les dentistes français; elle sera douloureusement ressentie dans le monde entier, qui connaissait la valeur de notre éminent directeur et ami, son rôle primordial dans l'organisation de la profession dentaire en France et la place prééminente qu'il avait prise dans l'organisation mondiale de notre profession.

Il est décédé le 20 mai 1923, entouré des siens, à l'affection desquels il a été arraché, laissant derrière lui une œuvre immense, féconde et impérissable.

Sa disparition met en deuil toutes les Sociétés dont il faisait partie et la Fédération dentaire internationale, qui a porté son nom dans les contrées les plus reculées.

Mais l'École dentaire de Paris, l'Association générale syndicale des dentistes de France, dont il fut le créateur et l'âme pendant quarante ans, la Société d'Odontologie de Paris, la Fédération dentaire nationale, le journal *L'Odontologie*, à la tête duquel il est placé depuis plus de trente ans, sont plus particulièrement frappés, et le vide que laisse la mort d'un tel homme ne sera jamais comblé.

Tous ses collaborateurs à l'École, à l'Association, à la Société d'Odontologie, au journal, pleurent le chef éclairé et vigilant, le guide, l'ami

qu'il fut pour eux. Pour nous, signataires de ces lignes, qui, l'un depuis l'enfance, l'autre depuis trente-cinq ans, étions liés avec lui d'une étroite amitié, en lui envoyant le témoignage de notre affection la plus vive et de notre profonde admiration, nous ne croyons pas pouvoir payer à sa mémoire un plus juste tribut qu'en essayant de retracer, dans quelques notes biographiques, ce que fut cet homme véritablement extraordinaire par son énergie, sa persévérance, sa continuité dans l'action, sa puissance de travail, et qui, au travers des luttes ardentes qu'il a soutenues toute sa vie, a su toujours imposer le respect à tous par la noblesse et la dignité de sa vie, comme par la noblesse de ses idées, et qui ne laisse en partant que des admirateurs.

*
* *

Charles-Édouard Godon naquit à Paris le 18 septembre 1854. Son père et sa mère étaient dans le commerce, et il avait un frère et une sœur.

Il fut placé interne dans un collège, qui faisait suivre à ses élèves les cours du Lycée Charlemagne ; Godon rêvait à cette époque d'entrer à l'Ecole Centrale. Camarade de Godon dans ce collège, son condisciple à Charlemagne, l'un de nous s'est trouvé lié avec lui depuis son âge le plus tendre et l'a suivi pas à pas dans sa vie, ayant appris et exercé la même profession que lui et en même temps.

Pendant le siège de Paris en 1870 il perdit son père, demeurant à la charge de sa mère avec deux autres enfants — autre point commun avec l'un d'entre nous, qui perdit également son père en 1870, sa mère restant veuve aussi avec trois enfants.

En 1871, à la suite de l'incendie et de la destruction de la maison de commerce de ses parents par la Commune, ce qui ruina sa mère, il fut obligé d'interrompre ses études au Lycée Charlemagne et d'apprendre tout de suite une profession : on lui choisit celle de dentiste.

Il n'existait à cette époque aucun enseignement technique ni officiel, ni privé.

Il était de coutume d'apprendre la prothèse chez un praticien qualifié, travaillant autant que possible lui-même au laboratoire. Il entra

donc comme apprenti à Paris chez Lejault, puis il alla se perfectionner en Angleterre chez Sewill, où il resta un an. Pendant ce temps il eut l'occasion de visiter l'École dentaire de Leicester Square et il écrivait à l'un de nous des lettres enthousiastes sur ce qu'il y voyait.

Nous savions, d'autre part, que les Écoles dentaires d'Amérique étaient encore mieux organisées et nous étions désolés de ne pouvoir aller suivre leur enseignement ; mais cela était trop dispendieux pour nos ressources, et nos mères ne pouvaient s'imposer un tel sacrifice.

*
* *

Dès son retour d'Angleterre commença la période d'activité de sa vie qui dura pendant plus de quarante ans et qui atteignit un degré dont peu d'êtres humains sont capables, mais que sa merveilleuse organisation, sa vaste intelligence, sa puissance de travail, sa méthode parfaite rendaient seules possible.

Vers 1875 il était, avec l'un de nous, un des fidèles du Dispensaire dentaire du Parvis Notre-Dame, que le Dr Delestre avait organisé. Praticien réputé et habile, Delestre enseignait la clinique dentaire à un petit groupe de dix ou douze élèves. Lors de la démolition de l'ancien Hôtel-Dieu cette clinique fut transférée à l'Hôpital de la Charité. Delestre, encouragé par l'assiduité de ce petit groupe d'élèves, devenu un peu plus nombreux, décida de faire un cours théorique d'art dentaire le vendredi soir. C'est là que Ch. Godon eut, avec l'un de nous, l'occasion de connaître une sélection de jeunes gens qui sentaient le besoin d'apprendre : Richard-Chauvin, Delair, Dugit, Bouvin, Claser, Bioux, Gorlier, Meng, Lapière, Choquet, Carbonnel, Coignard, Rollin, Longuet, etc., dont un certain nombre, hélas ! sont déjà disparus.

Il fut amené, avec cette petite phalange, à considérer le manque d'organisation professionnelle de l'art dentaire en France dont on souffrait chaque jour davantage, se rendant compte des difficultés que cette situation offrait pour l'avenir.

L'art dentaire français qui, au siècle précédent, jouissait d'une réputation mondiale, était, depuis la loi de ventôse an XI, discrédité par l'abandon qu'en avaient fait les Pouvoirs publics et les Universités.

Il n'y avait d'autre solution que de s'expatrier pour aller apprendre son art à l'étranger, ou de réagir en créant les organismes qui faisaient défaut. C'est à cette dernière solution qu'il se décida, avec ses camarades, malgré les grands obstacles que cela présentait.

Ils se mirent à l'œuvre avec leurs seules ressources et se groupèrent d'abord pour la création du *Cercle des dentistes de Paris*, en avril 1879.

Cette fondation est due à un Comité d'initiative de cinq jeunes dentistes, alors assistants opérateurs ou mécaniciens, parmi lesquels était Charles Godon, et à un Comité d'organisation de quinze membres. La première réunion eut lieu le 8 avril 1879 dans un petit café de la rue Drouot ; le 29 mai la Société était régulièrement constituée.

Dès le 4 décembre Charles Godon présentait au Cercle un *Projet de fondation d'une école professionnelle libre de chirurgie et de prothèse dentaires*. Après examen, rapport et discussion, ce projet était approuvé le 25 mars 1880, un Comité d'organisation, dont Ch. Godon était le secrétaire, était nommé, et, le 19 mai, commençait une souscription qui, quoique modeste dans son produit (13.500 fr.), n'en permettait pas moins d'ouvrir, le 15 novembre, dans un appartement du n° 23 de la rue Richer, la première école dentaire française sous le nom d'*Ecole dentaire de Paris*.

Dans le but de compléter cette création, Ch. Godon provoquait, le 6 décembre 1881, une réunion préparatoire pour la fondation d'une association scientifique destinée à élargir l'œuvre de régénération entreprise par l'École dentaire de Paris. Les statuts approuvés, le Bureau était constitué le 27 janvier 1882 et les travaux commençaient aussitôt : la *Société d'Odontologie de Paris* était fondée.

*
* *

Les organismes créés, il fallait les faire vivre et se développer, leur faire surmonter les obstacles, les embûches, et Dieu sait s'il y en eût qui se dressaient sur leur chemin et qui eussent paru insurmontables à d'autres ! C'est alors que pendant quarante ans, dans l'administration et la direction de l'École et de l'Association et de leurs branches annexes, il va déployer une activité, une ardeur incroyables, jamais

rebutées, car elles s'inspiraient d'une foi ardente en l'avenir de sa profession et des œuvres qu'il avait créées en vue des progrès de celle-ci.

Modestement il sait, pendant de longues années, se tenir, lui, le véritable fondateur de cette école, à un rôle secondaire pour laisser la première place à des personnalités dont il pense que la situation professionnelle est, plus que la sienne de jeune praticien, capable de donner l'autorité nécessaire à l'institution nouvelle. De même que ce fondateur d'Ecole fut le premier élève de celle-ci, c'est en qualité de secrétaire général que, pendant une longue période, il dirige l'administration de cette institution dont il ne fut le président-directeur que longtemps après sa création ; de même pour la présidence de l'Association générale des Dentistes de France, de la Société d'Odontologie.

Son activité se manifesta par de multiples rapports, dont sont remplies les archives de l'Institution, par d'incessantes démarches auprès des membres du Parlement, des Pouvoirs publics, de la Faculté de médecine, de l'Académie de Paris, de l'Université, par des délégations répétées, des auditions par des Commissions, des audiences de Ministres, des postes de Commissaires ; que dire encore ?

Il fut, nous l'avons dit, le premier élève de la nouvelle école, créée par son initiative, pour l'enseignement de laquelle les organisateurs avaient fait appel au concours des confrères les plus réputés de l'époque et d'un certain nombre de médecins séduits par l'entreprise si neuve et si hardie de ces jeunes gens désireux de s'instruire et d'élever leur valeur professionnelle.

Diplômé de l'Ecole dentaire de Paris, possesseur de ce D. E. D. P. qui devait se répandre dans le monde entier, il y devient chef de clinique, puis professeur et dans ces fonctions déploie, comme en tout, une activité et un zèle inlassables jusqu'au jour où il assume les fonctions directoriales. Il exerce ces fonctions pendant trente ans, veillant à tout, pensant à tout, stimulant, encourageant ses collaborateurs, travaillant sans cesse enfin au développement et au perfectionnement de l'enseignement de l'École dentaire de Paris, qu'il a ainsi placée au premier rang des écoles dentaires du monde, en même temps que, par son action auprès des Pouvoirs publics, il contribue puissamment à l'amélioration du programme des études dentaires en France qui, depuis

le décret du 11 janvier 1909, dont il fut l'inspirateur, est le plus complet de tous les pays.

Dans le but de parfaire encore l'œuvre d'enseignement professionnel à laquelle il avait voué sa vie, il entreprit la publication du *Manuel du chirurgien-dentiste*, dont la collection, due à la coopération de nombreux auteurs, constitue une véritable bibliothèque destinée tout spécialement aux étudiants en dentisterie.

Soit dans le domaine scientifique, soit dans les questions d'enseignement ou d'organisation professionnelle, Ch. Godon fut d'autre part un collaborateur assidu de l'*Odontologie*, continuation du modeste *Bulletin du Cercle des dentistes.* Depuis trente ans il avait pris la direction de ce journal, auquel il apportait le concours de son expérience avisée et dont il a contribué à faire un des organes les plus importants de la presse odontologique mondiale.

*
* *

Ch. Godon avait dès la première heure compris l'importance des Congrès pour le développement et le progrès de l'Art dentaire, ainsi que pour la diffusion des idées et des techniques nouvelles d'une science en évolution constante ; on ne s'étonnera donc pas du rôle considérable qu'il n'a cessé de jouer jusqu'à son dernier jour dans tous les Congrès dentaires nationaux et internationaux. Il fut secrétaire général du 1er Congrès dentaire international tenu à Paris à l'occasion de l'Exposition de 1889. Il fut vice-président du 2e Congrès dentaire international qui eut lieu à Chicago en 1893, auquel il fut délégué par le Gouvernement français.

Puis, sous son impulsion et avec l'aide de collaborateurs actifs et dévoués, s'organisa le 3e Congrès dentaire international de Paris, pendant l'Exposition de 1900. D'abord président de la Commission d'organisation, il fut élu président du Congrès. Le succès considérable obtenu par cette nombreuse et imposante réunion, dont le souvenir est certainement encore présent à la mémoire de tous ceux auxquels il a été donné d'y assister, fut l'occasion d'ovations triomphales à l'adresse de Ch. Godon de la part des 1.200 congressistes de tous les pays réunis à cette occasion. On peut dire que ce fut l'apogée de sa vie professionnelle, si belle et si remplie.

En 1904 il fut élu président honoraire du Congrès dentaire international de Saint-Louis, aux Etats-Unis, auquel il alla assister. Enfin, en 1916 il était président du Congrès dentaire interallié qui eut lieu à Paris.

Il avait été un des principaux organisateurs des premiers Congrès dentaires nationaux, qui se tinrent à Bordeaux (1895), Nancy (1896), Paris (1897). En 1900, pour assurer à ces Congrès nationaux de meilleures conditions de fonctionnement, il obtint dans la puissante Association française pour l'avancement des sciences la création d'une section d'odontologie qui, depuis cette époque, constitue chaque année notre Congrès annuel et représente la plus importante section de l'A. F. A. S. Cette Association avait appelé Ch. Godon à siéger dans son Conseil d'administration.

En parlant des Congrès, nous ne saurions oublier de mentionner l'action inlassable que Ch. Godon, surtout dans ces dernières années, y exerça en faveur de l'organisation de l'hygiène dentaire, en particulier dans les écoles, et, à cet égard, il a contribué notamment à l'organisation de l'inspection dentaire dans les écoles normales d'instituteurs et dans les internats des lycées et collèges. Au Congrès d'hygiène scolaire qui se tint à Paris en 1910 il obtint la création d'une section d'hygiène dentaire dont il fut nommé vice-président.

Le Congrès international de 1900, dont nous avons rappelé le grand succès, lui donna l'occasion de provoquer la fondation de deux organismes des plus intéressants : d'une part la *Fédération dentaire nationale française*, qui groupe la plupart des sociétés dentaires françaises et dont, après avoir été le président jusqu'à ces dernières années, il était le président d'honneur ; et, d'autre part, la *Fédération Dentaire Internationale.* Celle-ci, composée de délégués de fédérations ou associations nationales de divers pays du monde (23 nations y sont actuellement représentées), tient, on le sait, ses assises chaque année dans une capitale ou une grande ville de l'un des pays fédérés. Il faut avoir assisté aux sessions annuelles de cette F. D. I. pour se rendre compte de l'autorité qu'y avait acquise Ch. Godon et du respect dont était entourée sa personne dans ces grandes assises internationales où se discutent du point de vue de l'idéal le plus pur et le plus désintéressé les plus hautes questions d'enseignement, d'hygiène ou d'organisation

professionnelle. Président de la F. D. I. à sa naissance, Ch. Godon en avait été nommé par la suite président d'honneur par les délégués étrangers, qui avaient voulu témoigner ainsi leur gratitude et leur admiration à celui qui avait pris l'initiative de cette grande et utile création.

En 1912 la F. D. I., dans sa session de Stockholm, lui attribua le prix Miller pour services méritoires rendus à la cause de l'Odontologie.

*
* *

Comme tout cela, joint à la direction d'un cabinet très fréquenté, ne suffisait pas à satisfaire sa prodigieuse activité, il entreprit, en 1898, les études médicales pour savoir, disait-il, si la connaissance de la médecine ajoutait quelque chose et était de quelque utilité à l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste. En 1901 il était reçu docteur de la Faculté de Paris, après avoir présenté une thèse sur l'*École dentaire*, *son action*, *son avenir*, qui est un véritable monument consacré à l'évolution et à la gloire de l'art dentaire français.

Avec ce volume de 376 pages, avec son *Code du chirurgien-dentiste* écrit en collaboration avec Roger d'abord, Ducuing ensuite, avec son *Manuel de dentisterie opératoire* dans la *Bibliothèque du Chirurgien-Dentiste*, il est, en outre, l'auteur de très nombreuses communications scientifiques, d'articles de polémique ou d'intérêt professionnel, publiés dans l'*Odontologie*, la *Revue internationale d'odontologie*, le *Bulletin médical*, la *Revue de déontologie*, le *Dental Cosmos*, etc.

*
* *

Malgré une vie professionnelle, pourtant si prodigieusement remplie par tout ce que nous venons d'énumérer, il pensa encore qu'il pouvait et devait rendre quelques services à l'arrondissement de Paris dans lequel il vivait.

D'abord délégué cantonal, il fut nommé maire-adjoint du VIII[e] arrondissement en 1911 et mit à profit l'autorité que lui conférait cette fonction pour créer, dans l'arrondissement, un Dispensaire dentaire scolaire, sans trouver, hélas ! beaucoup d'imitateurs.

Pour récompenser tant de dévouement à la chose publique, les distinctions honorifiques ne devaient pas tarder à lui échoir de divers côtés. Officier d'Académie en 1892, de l'Instruction publique en 1898, il était fait chevalier de la Légion d'honneur en 1899, ce qui donna lieu à une belle manifestation professionnelle dont il fut le héros.

Enfin le 23 février 1921 il était promu officier de la Légion d'honneur, promotion qui fut également l'objet d'une grandiose manifestation professionnelle dans laquelle on fêtait en même temps la nomination de deux de ses collaborateurs de l'École dentaire de Paris.

Docteur en chirurgie dentaire de l'Université Laval, de Montréal (Canada), professeur honoraire de la première école dentaire supérieure de Roumanie et docteur ès sciences honoraire de l'Université de Pensylvanie, il était, de plus, membre honoraire d'un grand nombre de sociétés étrangères d'Angleterre, de Belgique, du Brésil, du Danemark, d'Espagne, des États-Unis, de Hollande, de Norvège, de Suède, etc., désireuses de lui manifester leur reconnaissance pour les services rendus à l'Odontologie.

*
* *

Après être resté quarante-deux ans sur la brèche, sans faiblir, sans s'arrêter jamais, Ch. Godon sentit enfin la fatigue et, malgré son énergie, une raison impérieuse de santé et le besoin de repos l'obligèrent, fin septembre 1921, à résigner ses diverses fonctions, sauf la présidence du Groupement et la direction de l'*Odontologie*, et à demander l'honorariat. Force fut de s'incliner devant la nécessité invoquée et, à la suite d'un ordre du jour d'admiration, de gratitude et de regrets, le Conseil d'administration lui conféra les titres de professeur honoraire, membre bienfaiteur, directeur honoraire de l'Ecole, président honoraire du Conseil d'administration et président d'honneur du Comité de patronage.

Le Conseil alla en corps, le 20 octobre 1921, lui porter cet ordre du jour qui fut, de la part de l'Assemblée générale du Groupement de l'École dentaire de Paris, l'objet d'une manifestation particulière d'hommage pour la haute personnalité de Charles Godon et les immenses services rendus à notre institution par son fondateur.

Dans sa retraite et jusque dans les derniers temps de la maladie qui

devait l'emporter, il se tenait constamment au courant de tous les événements importants concernant cette Ecole à la création et à la prospérité de laquelle il avait voué sa vie, donnant encore à ses continuateurs des conseils appréciés, dictés par sa longue expérience et une vigilance toujours active, sachant voir les moindres détails d'organisation.

Et c'est ainsi que s'est terminée cette vie si extraordinairement remplie et d'une si belle unité, qui pourra servir d'exemple aux générations à venir. Notre profession et le pays tout entier, qu'il a honoré par son action et par les services rendus, se doivent à honneur de conserver le souvenir de Charles Godon, le créateur de l'enseignement dentaire en France, qui, à ce titre, a droit à l'hommage et à la reconnaissance de tous.

George Viau, Maurice Roy.

(*L'Odontologie*, mai 1923).

II

DISCOURS

PRONONCÉS AUX OBSÈQUES

DISCOURS DE M. STRAUSS

MINISTRE DE L'HYGIÈNE, DE L'ASSISTANCE ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALES

Mesdames, Messieurs,

La vie publique a des exigences auxquelles il est parfois impossible de se soustraire. Je ne pourrai, comme je l'aurais voulu, accompagner jusqu'à sa dernière demeure l'ami très cher que nous pleurons.

Mais il m'est impossible, alors que j'ai participé pendant de si longues années à tous les événements, à toutes les joies, à toutes les tristesses de la vie publique et privée de Charles Godon, de ne pas lui adresser ici même, avant que se fassent entendre, au cimetière, des discours éloquents, l'adieu suprême tout à la fois du ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, du Président d'honneur de l'Ecole dentaire, et surtout de l'ami très ancien et très fidèle.

Charles Godon a déployé au cours de sa brillante et féconde carrière, trop tôt interrompue, les plus rares qualités d'intelligence, d'ingéniosité, de dévouement, de compétence et de bonté. Aussi bien les fleurs qui se sont amoncelées autour de son cercueil, les bouquets élogieux qui vont être tout à l'heure déposés sur sa tombe, l'émotion indicible de tous ceux qui l'ont approché, de tous ses élèves, de tous ses collaborateurs, de tous ses confrères, montrent avec suffisamment de force la place éminente qu'a occupée notre ami depuis quarante ans dans les destinées de l'art dentaire français.

L'École de la rue Turgot, l'École de la rue de La Tour-d'Auvergne, dont j'ai été depuis longtemps tout à la fois le témoin et, j'ose dire, le garant, ont été des œuvres remarquables. Toutes les associations qui y sont nées de l'initiative généreuse et ardente de Charles Godon, les améliorations apportées à la profession dentaire à laquelle il était profondément attaché, la fondation du Comité de secours aux blessés des maxillaires et de la face, la part qu'il a prise à la création d'un grade militaire pour ses jeunes confrères, toutes les manifestations de son activité en France, dans tous les pays d'Europe, aux États-Unis, marquent le rôle prépondérant qu'il a joué non seulement dans le relèvement d'une profession si utile, mais encore dans l'expansion de la pensée française et aussi de l'idée républicaine.

Ce bon citoyen ne séparait pas dans son esprit — il l'a prouvé, puisque jusqu'à son dernier jour il a rempli, avec une compétence à laquelle tout à l'heure rendra hommage M. Maréchal, les fonctions de maire-adjoint du huitième arrondissement — il ne séparait jamais ce qu'il considérait comme l'obligation professionnelle du devoir civique. Il se vouait tout entier aux tâches multiples vers lesquelles le portaient et son intelligence si éveillée, si alerte, et son cœur si chaud et si vibrant.

Nous perdons en lui un de ces semeurs d'idées, un de ces conducteurs d'hommes qui, dans leur sphère restreinte, servent admirablement, avec un succès incomparable, tout à la fois la profession qui les honore, à laquelle ils appartiennent, et en même temps la démocratie française et républicaine.

C'est une âme d'élite qui disparaît, c'est un homme bon, supérieur entre tous, dont il est impossible de passer rapidement en revue toute l'activité bienfaisante qu'il a déployée, toutes les ressources de son esprit et de son cœur, tout ce qu'il a donné à son pays, à sa profession, à Paris, et à sa famille si cruellement atteinte, qui a été pour lui par sa fille, par son gendre, par ses petits-enfants, la dernière joie de sa vie trop tôt coupée, trop tôt interrompue.

Adieu, cher ami, il n'y a pas de phrases, il n'est pas de paroles pour dire les regrets profonds et attristés de ceux qui vous ont connu, de ceux qui depuis quarante années sont les témoins de votre vie exemplaire et peuvent dire à tous les titres combien vous avez été et pour l'art dentaire et pour Paris, pour toutes les œuvres auxquelles vous vous êtes voué, tout à la fois une force, un honneur et un modèle.

DISCOURS DE M. LE Dr MARÉCHAL

MAIRE DU 8e ARRONDISSEMENT

Mesdames, Messieurs,

De tous les amis réunis autour de cette tombe, nul n'est plus sincèrement, plus profondément ému que celui qui prend en ce moment la parole devant vous.

Je connaissais Charles Godon depuis plus d'un quart de siècle ; pendant ce long espace de temps, il m'a été donné de le juger à la fois comme homme, comme administrateur et comme savant.

Le savant qu'il fut n'échapperait sans doute pas à mon appréciation, puisqu'il était docteur en médecine, mais je laisse à d'autres, plus experts en la matière, le soin de proclamer combien en lui fut grande et humaine la science à laquelle il consacra la plus large part de sa vie, combien furent dignes d'admiration la persévérance, l'opiniâtreté avec lesquelles il lutta pour assurer le succès d'une juste cause, contre les difficultés inouïes qui renaissaient sans cesse sous ses pas.

Je rappellerai seulement (et ma tâche sera encore assez grande) ce que fut l'administrateur, le citoyen, l'homme perpétuellement attentif à faire le bien.

Depuis qu'à mes côtés il me seconda en sa qualité de maire-adjoint du huitième arrondissement, je le connus plus intimement, je l'appréciai plus vivement, je m'attachai à lui plus sincèrement.

De même qu'il fut un réalisateur dans la fondation de l'École dentaire. de même qu'il sentit s'enflammer son ardeur devant les obstacles accumulés devant lui, de même il apporta dans notre administration une grande puissance de réalisation.

Combien souvent nous nous sommes entretenus de tant de questions

vitales pour le pays, particulièrement de celles qui intéressent l'enseignement et l'éducation des enfants du peuple! Nous les discutions avec une sorte de passion. La santé physique et morale de nos élèves, leurs progrès intellectuels, leur avenir, nous causaient autant d'inquiétudes que s'ils avaient été nos propres enfants.

Godon était délégué cantonal depuis trente ans ; depuis trente ans il se dévouait avec ardeur à la Caisse des Écoles, aux œuvres post-scolaires, aux amicales, à l'enseignement et aux bibliothèques populaires.

Il fut un apôtre dans le domaine de l'éducation, comme il fut un apôtre dans le domaine de l'art et de la science qu'il aimait tant.

Il fut un apôtre aussi, un apôtre convaincu de la démocratie et des questions économiques, des questions d'assistance qui s'y rattachent si étroitement qu'elles en sont la raison d'être et l'essence même. Il s'y adonna, comme il le faisait en toutes choses, avec toute la pénétration de son intelligence, toute la force d'une rare, d'une invincible volonté.

Pendant la guerre surtout, il développa un dévouement sans bornes : le souvenir de la rude tâche accomplie en commun durant cette effroyable époque, était — car il m'en parlait souvent — une des fiertés de sa vie.

Godon fut l'honneur même; il fut une conscience, une haute conscience, dont les scrupules n'auraient jamais fléchi devant l'intérêt le plus pressant.

Aussi, de si rares qualités lui valurent-elles des amitiés éminentes qui sont comme une parure dans la vie d'un homme : les Strauss, entre autres, et les Mesureur lui avaient voué une estime et une affection qui ne se sont jamais démenties depuis de très longues années.

Ce travailleur infatigable a, pour la première fois, trouvé enfin le repos dans la mort. Je dis pour la première fois, car il était doué d'une activité et d'une puissance de travail rarement égalées.

A quelle source avait-il donc puisé les éléments d'une si prodigieuse et si féconde activité ? Il s'était, mesdames et messieurs, nourri de la moelle même des doctrines d'Auguste Comte, le fondateur du positivisme, son maître et son guide.

Les principes établis par cet esprit génial ont formé plusieurs générations d'hommes de la plus haute distinction, de la plus haute valeur intellectuelle, et ont fondé une morale très élevée qui a pour unique base : la Raison.

La Raison, Godon l'avait prise pour règle de sa vie; la Raison qui affirme quand elle sait, qui se tait quand elle ne sait pas, qui s'abstient quand elle doute ; la Raison, reine et maîtresse de la pensée, inspiratrice et directrice de tous nos actes.

Telle fut la religion de notre ami. C'est là, non moins que dans ses tendances naturelles, c'est là qu'il fortifia la scrupuleuse, l'infinie délicatesse de sa conscience, ce sentiment du devoir et de l'honneur qui ont guidé et ont éclairé sa vie tout entière et en ont établi indestructiblement l'unité morale.

Il demeure vraiment comme un exemple pour nous tous. Ses amis l'ont déclaré en tout temps, mais surtout aux époques mémorables pour eux où ils fêtèrent dans des banquets magnifiques sa nomination au grade de chevalier, puis sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur.

C'est là qu'il reçut la récompense de tant de travaux utiles et bienfaisants. Il en fut touché jusqu'aux fibres mêmes des profondeurs de son être, car c'est un grand bonheur pour un homme d'inspirer des estimes si précieuses et des affections si sincères.

Aussi je comprends, à notre douleur, la douleur de sa famille.

Sa famille, il l'aimait d'un amour passionné; il aimait comme ses fils ses deux gendres, le Dr Lemeland et le Dr Lemière.

L'une de ses filles le précéda dans la tombe; jamais il ne se consola de cette perte cruelle.

Sa seconde fille lui donna deux petits-enfants qui étaient son orgueil et sa joie.

Époux et père incomparable, il connut aussi l'art charmant d'être grand-père. Il ne sera pas parti pour le voyage dont on ne revient pas sans s'être vu revivre dans deux ravissantes petites-filles qu'il adorait et dont il était adoré. Rien n'était plus touchant que de voir sa tête toute ornée de cheveux blancs se pencher avec tendresse sur ces deux petites têtes brunes.

Au nom de M. le Préfet de la Seine, ici présent, au nom des municipalités parisiennes, au nom de mes collègues et de tous les collaborateurs de notre mairie, j'adresse à la famille de Charles Godon nos condoléances les plus émues.

Pour moi, je prie sa fille bien-aimée, je prie ses deux gendres, je prie tous les siens d'être assurés que je prends une part personnelle à leur immense chagrin et que je conserverai le souvenir le plus durable, le plus affectueux de celui que nous pleurons, mon collègue et mon ami, qui fut l'honnête homme par excellence!

DISCOURS DE M. BLATTER

PRÉSIDENT-DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

Mesdames, Messieurs,

C'est un devoir bien douloureux que je viens accomplir et une mission difficile m'incombe, à cette heure, où j'apporte le suprême hommage de l'École dentaire de Paris, de l'Association générale syndicale des dentistes de France, de la Fédération dentaire nationale, de l'Association de l'École odontotechnique et de tous les groupements professionnels à celui qui pendant de longues années parut incarner, en sa personne, les aspirations de l'Odontologie et fut l'ardent apôtre de ses progrès, de son évolution, à celui que dentistes français et dentistes étrangers entouraient à juste titre d'une commune vénération.

En la personne de Charles Godon, notre profession éprouve une perte irréparable !

Il fut un de ces hommes rares qui unissent la vivacité de l'intelligence à la ténacité de la volonté, savent clairement voir et énergiquement vouloir et, par la clarté et l'énergie, séduisent et entraînent les autres, en même temps qu'ils remuent, animent et transforment les hommes de leur activité.

La puissance de travail de Charles Godon fut telle que la profession dentaire, la première dans sa pensée, ne suffisait pas à l'absorber en entier.

Des voix autorisées diront ce qu'il fut dans d'autres domaines où il exerça son action.

Pour moi, je dois limiter mon hommage à ce qu'a fait Charles Godon pour l'art dentaire français. Au moment où il entre dans la profession, celle-ci est d'accès libre à quiconque veut l'exercer, un apprentissage de fortune y prépare les plus consciencieux ; le savoir est, pour le plus grand nombre, inconnu et l'opinion raille et dédaigne le dentiste.

Plus audacieux, plus tenace que la plupart de ses confrères d'alors,

Charles Godon n'a pas vingt-cinq ans lorsqu'il expose, la première fois, les lignes essentielles d'un vaste programme à la réalisation duquel, sans défaillance, il va travailler pendant quarante années.

La rénovation de l'art dentaire, le relèvement intellectuel et moral de ceux qui l'exercent, la création méthodique et scientifique de l'Odontologie, et pour cela le groupement des éléments les meilleurs, les plus actifs de la profession, la fondation de l'École dentaire de Paris, tels sont les buts qu'il indique à ses amis et qui vont orienter toute sa vie.

Nous avons entendu ceux de son âge nous dire avec quelle lucidité il exposait, avec quelle passion il défendait, avec quelle puissance il imposait ses idées dès cette époque.

Tel nous l'avons connu jusqu'à cette fin qui nous semble si prématurée, tant il y avait d'ardeur, de vie intellectuelle en lui.

En 1879, sous son influence, s'organise le « Cercle des dentistes », avec un Bulletin qui deviendra plus tard « l'Odontologie », le plus ancien et le plus important des journaux dentaires français, dont il fut le Directeur jusqu'à sa mort.

Immédiatement, c'est vers la création d'un centre d'enseignement que, par le Cercle et le Bulletin, il dirige ses confrères.

Il expose ses idées, réfute celles de ses adversaires avec une ardeur infatigable. Un an après, en 1880, était créée, en France, la première École dentaire; il en avait élaboré tout le projet et il l'avait fait accepter, et sa foi en l'utilité et en l'avenir de cette institution était si bien devenue celle de son groupe que ses membres assurèrent, par leurs souscriptions, les frais d'installation de cette École.

Charles Godon ne néglige pas les autres besoins de la profession. Il faut qu'elle mette en commun le savoir de tous, et, pour atteindre ce but, il aide à la création de la Société d'Odontologie.

Il faut assurer la défense des intérêts corporatifs, mais aussi, dans cette profession qui s'organise, une déontologie professionnelle qui relèvera son prestige, et voici, en 1882, la Commission Syndicale.

Il faut donner un lien de solidarité, de mutualité effectives et matérielles qui permet l'aide aux malchanceux, aux malheureux, et voici, en 1883, la Commission de Prévoyance.

En quatre années, la profession, pour ainsi dire inexistante, apparait dotée de la puissance d'un groupement et de ses bienfaits, de la puissance de l'enseignement avec toutes ses promesses de progrès.

On devine ce que ces créations rapides ont exigé de clairvoyance, de travail, de souplesse, de ténacité et de diplomatie.

Et ce n'étaient pas là les abris d'une heure vite édifiés, vite détruits!

L'École dentaire de Paris est toujours là, plus grande et plus forte, distribuant le savoir, non seulement aux étudiants français, mais aux nombreux étrangers que sa renommée attire. La Société d'Odontologie et le Journal sont toujours là pour la diffusion de la science et de la technique dentaire. Le Cercle a pris le nom d'Association générale syndicale des dentistes de France, laquelle a conservé les deux Commissions Syndicale et de Prévoyance.

Ce puissant organisme est aujourd'hui ce que Charles Godon l'avait fait il y a quarante-trois ans, à peine quelques retouches que le temps a imposées et que lui-même, organisateur génial, a su y faire le moment voulu.

Mais voici l'heure où la profession, ainsi organisée, est pour ainsi dire signalée aux législateurs.

Cette fois, Charles Godon va défendre les intérêts des dentistes, leur formation technique et scientifique avec tant d'énergie et tant d'habileté que la loi de 1892, qui réglemente l'exercice de l'art dentaire, et les décrets de 1893 relatifs à l'enseignement seront vraiment les solides assises sur lesquelles la profession va s'appuyer pour marcher vers de nouveaux progrès.

On ne touchera plus à la profession ni à l'enseignement dentaire sans provoquer ses avis, qu'il donnera avec une autorité toujours accrue et qu'on acceptera avec une confiance toujours plus complète.

C'est ainsi qu'il prit une part des plus actives à l'élaboration du décret du 11 janvier 1909, qui exige cinq années d'études des futurs chirurgiens-dentistes.

Charles Godon voulait la profession dentaire française grande par la science, par le progrès, par l'union.

Il voulait aussi que dans ce domaine dentaire, comme dans les autres, surtout ceux de la science, de l'art et de la culture, la France ne fût pas inférieure aux autres pays et que, là aussi, elle pût trouver un élément d'action prépondérante.

Des groupements sont nés, fruit d'émulation ou d'initiatives particulières, d'autres écoles apparaissent. Avec un libéralisme qui pourrait surprendre, si le libéralisme n'était pas souvent le fait d'une supériorité intellectuelle et d'un dévouement désintéressé, il n'a pas de cesse qu'il n'ait fédéré ces groupements, ces Ecoles.

Il faut que la profession soit unie et forte devant les pouvoirs publics, il faut surtout qu'elle soit une devant l'étranger.

L'Unité réalisée, alors sont possibles les Congrès nationaux et bientôt la

création d'une section d'odontologie dans l'Association française pour l'avancement des sciences.

Désormais, la profession dentaire française peut sans crainte convier l'étranger à des congrès internationaux.

Nombreux sont nos confrères qui se souviennent de celui de 1900 et du véritable triomphe que firent à Charles Godon les 1.200 praticiens de tous les pays qui l'acclamèrent président de ce Congrès.

Il devient alors le promoteur de cette Fédération dentaire internationale qui, associant les lumières et les expériences du monde entier, a fait faire à la science, à l'enseignement et à l'hygiène dentaires, de prodigieux progrès.

Charles Godon fut l'âme de ces Fédérations nationale et internationale qui étaient son œuvre et où, par lui, la France avait une place d'honneur.

Ces grandes lignes esquissées de son vaste programme vous laissent deviner quel animateur fut cet homme.

Il sait choisir ses collaborateurs et les utiliser. Son emprise sur eux est telle qu'ils demeurent avec lui malgré l'intérêt qui pourrait les appeler ailleurs ou l'inquiétude devant les responsabilités.

On sent en lui comme une armature puissante sur laquelle on peut s'appuyer.

On trouve en lui le parfait exemple dn travail incessant, de la foi inébranlable en l'idéal poursuivi, en l'œuvre réalisée.

L'injure ne le touche pas, l'abandon ne l'ément pas, il ne connait ni la lassitude, ni le découragement, et, s'il en rencontre autour de lui, d'un mot il ébranle la volonté affaiblie et l'on se retrouve vaillant à ses côtés.

On est confondu devant l'immensité de son œuvre, on l'est davantage devant sa prodigieuse capacité d'action.

L'œuvre et l'homme sont empreints de la même grandeur.

Au nom de la profession dentaire qui a bénéficié des nobles qualités de cet homme et de l'excellence de son action bienfaisante et de tout ce qu'il a créé, nous nous inclinons douloureusement émus pour cet adieu suprême.

Jamais pareil vide ne s'était fait dans nos rangs, jamais deuil semblable n'avait atteint notre profession.

Il faudra, hélas ! s'habituer à cette séparation sans laisser cependant profaner par la main du temps la belle figure de celui qui n'est plus.

Nous n'oublierons jamais Charles Godon, nous serons tenaces dans le souvenir de l'éternel absent, car la nature a des droits sacrés et le spectacle

de cette tombe, qui va se fermer à jamais, éveille tout un passé, tant de souvenirs qu'il est impossible de lui imposer le silence sans détruire le lien fragile de notre cœur.

Saluons les traces de son passage, souvenons-nous sans cesse de lui et de son œuvre immortelle. N'est-il pas vrai de dire que son éternel souvenir embellira notre profession en nous assurant les liens impérissables de gratitude qui doivent unir ceux qui restent avec celui qui dort de son dernier sommeil !

Non, ni les dentistes de France, ni ceux de l'Étranger ne vous oublieront, bon ouvrier de gloire de la profession qui par vous fut organisée, instruite, honorée.

Recevez les hommages de respect et de vénération de tous les membres de notre groupement, de toute la famille professionnelle qui pieusement vous honorera en continuant l'œuvre que vous avez créée, en aimant ce que vous avez aimé, en s'inspirant de vos nobles exemples.

Nous voudrions espérer que, dans ces sentiments de tous que j'exprime ici, les membres de votre famille, votre fille, votre gendre, vos petits-enfants, votre sœur trouveront un adoucissement à leur grande douleur, mais à la perte que nous éprouvons nous comprenons l'immensité de leur peine.

Je le comprends d'autant mieux que j'ai vécu personnellement de longues années très près de lui et qu'il fut pour moi toute bienveillance, toute amitié.

Adieu, Charles Godon ; vous avez bien mérité le repos. Votre tâche est accomplie !

Votre nom, attaché à la rénovation de la profession dentaire, est impérissable comme elle.

DISCOURS DE M. Emile PERRIN

PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU COMITÉ RÉPUBLICAIN DU 8e ARRONDISSEMENT

Madame,
Cher monsieur Lemeland,

Mes premières paroles doivent aller à vous, comme l'écho fidèle des dernières pensées de celui qui n'est plus, à vous deux surtout qui avez adouci, par le cœur et par la science, les derniers moments d'une noble vie.

Permettez-moi de penser que la simple expression d'une amitié profonde pour votre père et l'affectueuse promesse d'un permanent souvenir pour sa mémoire vous apporteront en ce moment quelque réconfort, si cette amitié et ce souvenir prolongent, comme c'est mon vœu le plus cher, l'illusion de sa présence parmi nous.

Messieurs,

En évoquant la belle figure morale du Dr Godon, c'est le secret que je livre de son ascendant si légitime sur les hommes de ma génération qui le connurent et l'aimérent : âme généreuse, cœur ardent, caractère loyal, intelligence lucide, qui sut tout à la fois pénétrer les problèmes scientifiques et discerner avec délicatesse les subtiles questions que soulève, pour un esprit cultivé, la recherche de la vérité philosophique. Aussi bien, sa belle et forte conscience fut-elle pour lui-même, dans les douloureux moments de sa vie privée, comme aux époques décisives de sa vie de citoyen, son refuge suprême et l'inspiratrice immuable de ses actes méritoires.

De sa vie laborieuse d'enfant, de ses travaux d'étudiant, de ses voyages outre-Atlantique, Charles Godon, devenu homme, avait gardé — je l'ai retenu de nos affectueux entretiens — une sereine volonté d'altruisme, et

4

les difficultés rudes et nombreuses qu'il avait surmontées n'avaient pu altérer en rien son souriant et réconfortant optimisme. Précieux privilège, Messieurs, des natures d'élite auxquelles est dévolue l'éminente mission d'en imposer aux hommes par l'exemple d'une vie sans tache, en même temps que de les convier tous aux œuvres de solidarité fraternelle !

Ce fut bien là le trait le plus saillant de ce grand et beau caractère : il voulut participer aux principales œuvres de solidarité humaine, choisissant toutefois, selon les principes philosophiques qui animèrent sa vie entière, celles qui n'affectent aucun caractère exclusivement confessionnel. Et personne ne s'étonnera d'entendre dire qu'il fut, en temps de paix, membre actif de la Société positiviste, de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Franc-Maçonnerie, comme il fut, en temps de guerre, le patriote fervent et résolu, le soldat du Droit, comme il avait été le champion de la Justice.

S'il m'est donné de parler plus particulièrement au nom du Comité républicain du huitième arrondissement, auquel le Dr Godon fut attaché pendant une quarantaine d'années, je le dois à l'affectueuse insistance du chef éminent qui le préside actuellement, à mon grand et vénéré ami, M. le professeur Pinard, obligé de quitter ce cortège funèbre pour remplir le grave mandat parlementaire à lui confié par les électeurs républicains, au milieu desquels Charles Godon ne cessa de lutter, pour édifier cette Cité idéale où les hommes pratiqueront unanimement le culte de la Vérité.

Ce Comité du huitième arrondissement, notre cher disparu, qui en fut aussi le respecté Président, le considérait avec raison comme un laboratoire d'idées, un foyer de vie sociale ; il aimait à y fréquenter assidûment, à collaborer d'une manière constante et active à toutes les initiatives, à les soutenir efficacement, à prendre, en un mot, une part de responsabilité personnelle. En cela même il était véritable citoyen, dans toute l'acception du terme, et il avait très légitimement le droit de se réjouir de l'accroissement d'autorité morale que ce groupe semble avoir acquis, grâce aux lutteurs vaillants et fidèles comme Charles Godon, grâce à la rectitude de leur vie privée autant qu'à la netteté de leurs principes.

Heureuses, Messieurs, les générations qui offrent à la mémoire des hommes de tels exemples de vertu ; heureuses encore les générations qui reçoivent, de leurs aînées, comme un legs d'honneur, mission de poursuivre l'œuvre de solidarité, de vérité et de justice !

Au bord de cette tombe où repose maintenant l'un de nos meilleurs concitoyens je m'incline, douloureusement et respectueusement, devant la famille de notre cher ami en communiant avec elle dans le culte du souvenir !

DISCOURS DE M. ROSENTHAL (Bruxelles)

TRÉSORIER DE LA FÉDÉRATION DENTAIRE INTERNATIONALE

Messieurs,

La perte irréparable faite par la profession dentaire française s'étend au monde entier, car Charles Godon, non content de consacrer son activité à l'élévation de son art dans sa patrie, fit aussi bénéficier les autres nations de sa haute intelligence, de son esprit hautement altruiste, de son désintéressement.

Guidé dans toute sa féconde existence par cette idée dominante que l'homme, dans ce monde, ne doit pas se cantonner uniquement dans l'orbe de ses occupations personnelles, mais qu'il doit à la société en général et dans sa plus large acception une part de son temps et de ses travaux, lors du Congrès international de 1900, il eut la pensée de réunir en un seul groupement toutes les forces dispersées de par le monde, leur donnant une force bien plus considérable et créant de la sorte une Fraternité professionnelle universelle, s'appuyant sur les meilleurs éléments de chaque pays.

C'est ainsi que naquit la Fédération dentaire internationale. Pour la mettre à même de fonctionner, de vivre, de durer, il n'épargna ni ses peines ni son talent. Il en fut l'âme créatrice, l'animateur premier, l'architecte génial, et grâce à lui cette œuvre a subi l'épreuve du temps et est assise sur des bases solides et inébranlables.

Guidée dans ses premières années d'existence par sa conviction inébranlable, éclairée par sa pensée toujours pondérée et réfléchie, entraînée par sa parole vibrante et captivante, la F. D. I. marcha de progrès en progrès, portant en maintes capitales de l'Europe et d'Amérique les germes d'une émulation tendant à améliorer, élever, perfectionner, la profession chérie à laquelle il a consacré toute sa vie, ses jours et ses nuits.

Secondé par des collaborateurs auxquels il sut inoculer son enthousiasme et sa foi profonde, il eut la grande joie de voir son enfant grandir, s'épanouir et, après un arrêt forcé, dû à la Grande Guerre, reprendre force et vigueur.

Reconnaissante de tant de services rendus, la Fédération dentaire internationale décerna à Charles Godon le titre de Président d'Honneur, hommage bien mérité et qu'avec sa modestie habituelle il accepta simplement, comme à regret.

De plus, voulant consacrer par une marque plus haute encore son estime et son admiration, la Fédération dentaire internationale lui décerna aussi le prix Miller, la plus haute distinction que puisse ambitionner un membre de notre profession, fondée pour commémorer la mémoire d'un autre de nos grands praticiens et destinée à récompenser celui d'entre nous qui aura rendu le plus de services à notre corporation, dans le domaine scientifique ou pratique.

Avec son désintéressement proverbial et constant il abandonna à son œuvre d'utilité publique la partie pécuniaire de cette haute récompense, n'en conservant pour lui que le côté honorifique.

Il est impossible ici de retracer toutes les marques d'activité et de labeur de la belle existence qui vient de s'éteindre et dont nous déplorons la fin. Charles Godon s'attacha surtout à développer l'hygiène dentaire publique, comprenant si bien que c'est dans cette voie surtout que notre spécialité doit marcher. Les services curatifs qu'elle peut rendre sont relativement de peu d'importance en face de la tâche autrement élevée de prévenir le mal, d'aller le chercher dans sa racine, de l'empêcher de naître ou d'en enrayer la marche.

Partout où il le put, il prêcha la bonne parole ; elle porte ses fruits dans ce beau pays de France comme à l'Étranger.

Charles Godon, ton passage sur cette terre n'aura pas été inutile : ton œuvre te survivra, grandira, triomphera ; elle suivra sa marche ascendante, guidée par le flambeau que tu allumas jadis et dont nous entretiendrons le feu et la lumière.

Au nom de la Fédération dentaire internationale et de tous les dentistes de tous les pays du globe, je te dis un merci reconnaissant et un adieu ému et éploré !

DISCOURS DE M. QUINTIN (BRUXELLES)

M. Godon n'est plus ! Est-ce possible?

Depuis de longs mois son état de santé ne lui permettait plus de participer à nos réunions professionnelles ; cependant il était toujours là. Sa physionomie si personnelle, son inlassable activité continuaient à nous stimuler, nous sentions l'animateur à nos côtés.

Nos confrères français ont dit de lui tout le bien qu'on pouvait dire. Qu'ils permettent, cependant, aux confrères belges de venir s'incliner une dernière fois devant celui qui fut pour eux aussi le Patron.

Depuis plus de trente ans, M. Godon s'était intéressé à notre vie professionnelle. Il connaissait par le menu tout ce qui nous touchait.

Nombreux, les Belges sont venus se confier au professeur consciencieux pour s'initier à notre art.

Tous gardent de cet éminent Directeur le souvenir d'un maître affable, accueillant, encourageant, s'attachant aussi bien à former le cerveau que le cœur.

Il s'entendait d'ailleurs à donner des conseils, et de bons.

C'était un scrutateur des qualités physiques et morales.

Dans cet ordre d'idées je veux rappeler ici un souvenir qui date de 1894. Un jeune Belge désirait exercer l'art dentaire. Sur mon avis, il vint se présenter à l'Ecole dentaire. M. Godon le reçut très aimablement et, après une demi-heure de conversation, il lui donnait le conseil de choisir plutôt une carrière qui pût donner toute l'expansion désirable à son activité.

Ainsi fut fait, et aujourd'hui encore, ce Belge, devenu un colonial distingué, garde à M. Godon un souvenir reconnaissant.

Que dire de ces nombreuses marques de sympathie, d'amitié, qu'il ne cessa de nous témoigner ? A chacune des multiples manifestations de la vie

professionnelle en Belgique, il rehaussait de sa présence, de sa haute autorité nos assemblées.

Mais là ne se bornait pas sa participation. Dans nos légitimes revendications pour l'instauration d'un enseignement dentaire en Belgique, il s'unissait à nous avec cœur et aussi avec un tact qui n'était égalé que par sa prudence et sa pondération : il ne voulait pas empiéter sur un terrain qu'il considérait comme n'étant pas le sien, tenant par là à sauvegarder notre dignité nationale.

Si c'était pour lui une grande satisfaction de nous retrouver en Belgique, il était toujours aussi heureux de nous posséder en France.

Que de fois n'ai-je pas entendu rapporter une de ses paroles prononcées au lendemain du Congrès de 1900! Une réunion scientifique devait avoir lieu à l'Ecole dentaire; les organisateurs étaient occupés à faire les invitations. Et les Belges? dit M. Godon. C'était tout dire. Il voulait que nous fussions de toutes les réunions familiales, déjà si chaudes avant la guerre, et combien réconfortantes et intimes depuis l'armistice!

En un mot, il fut pour nous tous un ami sûr et un père infiniment bon et indulgent.

M. Godon n'est plus! Que dis-je? mais si, il est toujours là. Son souvenir, parmi nous, restera impérissable.

Au nom de la Fédération Dentaire Nationale belge et de la Section d'Odontologie de l'Association française pour l'avancement des sciences, adieu, Godon!

III

HOMMAGES
RENDUS DANS LES DIVERSES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ D'ODONTOLOGIE DE PARIS

(Séance du 5 juin 1923).

DISCOURS DE M. PAILLIOTTIN

PRÉSIDENT

Mes chers collègues,

Nous sommes en deuil, en grand deuil. Notre éminent président d'honneur et le fondateur de notre Société a été enlevé à la sympathie profonde dont nous nous plaisions unanimement à l'entourer. Les impressionnantes obsèques que lui ont faites ses admirateurs et amis ont été, pour sa mémoire, un hommage que sa vie, si bien remplie, lui avait largement mérité. Tour à tour, les pouvoirs publics, en la personne de M. le Ministre de l'Hygiène, la Ville de Paris, par la voix de M. le Maire du huitième arrondissement, la profession dentaire nationale et internationale par l'organe des présidents ou représentants du groupement des sociétés dentaires de France, de la Fédération dentaire internationale et des dentistes belges, et enfin ses amis politiques ont exprimé en termes aussi émus qu'élevés la reconnaissance et l'affection que leurs commettants lui portaient et qu'il méritait si bien, à tant de titres divers.

Il semble qu'après ces voix autorisées il n'y aît plus d'éloges à ajouter à ceux qu'elles lui ont décernés. Mais l'œuvre de notre éminent collègue a été si considérable et si belle, que la tâche qui m'incombe aujourd'hui, si elle me cause une douloureuse émotion, ne m'inspire qu'une crainte ; celle

de n'être pas doué d'assez d'éloquence pour magnifier, comme il conviendrait, celui qui, hélas ! n'est plus.

Qu'il me soit permis d'adresser à la famille si éprouvée l'expression sincère des condoléances émues de la Société d'Odontologie de Paris dont tous les membres prennent une part personnelle à sa douleur, et d'exprimer le souhait qu'elle trouve un adoucissement à son immense chagrin en voyant combien la perte cruelle qu'elle vient de faire est profondément ressentie par nous tous.

La mort de Ch. Godon est irréparable pour la profession, car la place qu'il occupait parmi nous était unique. Il était chef, et, du fait de sa disparition, nous sommes privés d'un guide sans pareil. J'ai entendu, le jour de ses obsèques, deux phrases échangées par des voyageurs d'un tramway qui, à un certain moment, avait ralenti sa marche pour laisser passer notre cortège. L'un demandait : « Quel est donc le haut seigneur que l'on accompagne ainsi ? » et l'autre de répondre : « Je l'ignore, mais, quel qu'il soit, tout est bien fini pour lui maintenant ». Ces paroles m'ont vivement frappé. Le premier a donné, par une sorte de divination, à notre regretté collègue, le nom qui me semble le mieux caractériser le rôle qu'il a joué parmi nous, tandis que le second s'est trompé, en croyant que l'œuvre de Ch. Godon était terminée parce que ce travailleur infatigable avait succombé à la tâche et connaissait enfin le suprême repos, le seul qu'il ait jamais pris. J'aurais voulu pouvoir apprendre à ces inconnus l'œuvre accomplie par notre cher et grand disparu, leur faire savoir que cette œuvre était non seulement professionnelle, mais aussi et surtout une œuvre de solidarité et de bien public ; que l'homme qui venait d'être à jamais rayé du nombre des vivants avait été une force incomparable, un animateur sans égal ; que dans sa vie il n'avait jamais failli à ses multiples devoirs et que, seul, le mal implacable qui l'avait frappé avait eu assez de puissance pour tarir le réservoir d'énergie qui était en lui et interrompre pour toujours son noble et fécond labeur.

J'aurais voulu pouvoir leur dire que c'était, en effet, un véritable seigneur celui dont nous suivions le convoi : le seigneur, le chef du groupement, le seigneur, le représentant d'une partie de la collectivité. Et il l'était bien, le représentant et le chef de notre profession. En France, comme à l'étranger, il incarnait l'art dentaire français, en l'ennoblissant de toutes ses qualités morales et de sa vaste érudition. Il l'était seigneur, parmi nous, ses confrères, et représentatif avec sa physionomie si caractéristique, intelligente et grave, son éloquence persuasive, sa dialectique serrée ; il l'était jusque par son nom, clair et sonore, comme un cri de bataille ou de rallie-

ment pour tous ceux qui le suivaient sur la grande route qu'il s'était tracée, et qui conduisait à toujours plus de justice envers nous, plus de solidarité entre nous, plus de savoir pour nous.

C'est à cause de cela, de son ascendant irrésistible, qu'il n'y a pas, dans le monde dentaire tout entier, un nom de praticien aussi connu que celui de Godon. La force attractive qui émanait de lui a fait qu'il n'appartenait pas seulement à la profession dentaire française, mais bien à la profession dentaire mondiale. De cela, les preuves abondent. Lors du Congrès dentaire international de 1900, ce fut une ovation unanime et enthousiaste qui le porta à la présidence de cette assemblée; depuis, pas une manifestation professionnelle internationale n'eut lieu sans qu'il fît partie du bureau, soit comme président effectif, soit comme président d'honneur. Il n'a jamais cherché à éluder les soucis et les travaux que lui imposait cette notoriété; en les acceptant, il avait la conviction de faire encore œuvre utile pour nous, car la consécration qu'il recevait ainsi était un lustre de plus, rayonnant sur l'art dentaire français. Il aurait pu se soustraire à ces obligations, à ces déplacements qui le menaient aux quatre coins du monde; sa situation personnelle était assez bien assise pour qu'on ne pût le taxer de chercher là des avantages quelconques; mais il croyait toujours n'avoir jamais assez fait pour la profession. Il aimait celle-ci comme son enfant et pour elle il consentait à tous les sacrifices : s'éloigner de son foyer pendant de longues semaines, traverser les mers, abandonner ses affaires, tout lui semblait naturel, puisque la collectivité devait en bénéficier. C'était là la mise en action d'un des traits dominants de son caractère : son dévouement à l'intérêt général qu'ont su si bien mettre en lumière ceux qui ont parlé de lui en tant qu'homme public. Il nous a prouvé, s'il eût été besoin de preuve, lorsque la F. D. I. lui a décerné le prix Miller, que son altruisme était celui d'un homme fortement dévoué à la communauté puisqu'il a fait don à une œuvre d'utilité publique de la somme d'argent affectée à ce prix, ne voulant garder pour lui que l'honneur de cette haute récompense.

J'ai dit que Godon avait toujours eu en vue, dans les multiples manifestations de son activité, plus de justice, plus de solidarité et plus de savoir. On vous a déjà retracé ce qu'il avait fait dans le domaine public pour aider à la réalisation des deux premiers de ces buts primordiaux de son œuvre; je vais, brièvement, vous rappeler ce qu'il a fait pour l'accomplissement du troisième.

A vingt-quatre ans, au mois d'avril 1879, avec quatre autres jeunes de ses amis, dont je me plais à rappeler les noms : MM. Bouvin, Claser, M. Dugit et G. Viau, il prend l'initiative de la création du Cercle des Den-

tistes de Paris, qui, grâce au zèle et à l'ardente conviction de ces cinq protagonistes, fut définitivement constitué un mois après, le 28 mai, avec cent quinze membres participants.

L'activité de notre éminent collègue lui permit, le 4 décembre de la même année, de déposer sur le bureau du Cercle le projet de fondation d'une école professionnelle libre de chirurgie et de prothèse dentaires qui, soumis à la discussion des membres, fut finalement adopté le 23 mars 1880; les fonds nécessaires furent fournis par les professionnels qui, en quatre mois, donnèrent à l'œuvre 13.500 francs et permirent ainsi au premier Conseil d'administration de l'Ecole d'ouvrir celle-ci le 13 novembre de la même année, avec quarante-cinq élèves inscrits pour cette scolarité.

Ce qu'est devenue cette école, je n'ai pas à vous le dire : nous en sommes tous issus, tous nous avons recueilli les fruits de cette création. Nous sommes trop les enfants de cette maison pour que j'aie à vous en dire les bienfaits et l'utilité. Que je constate seulement que là aussi l'œuvre de Godon sera continuée, augmentée, toujours perfectionnée par ceux de ses collaborateurs qui lui ont succédé et qui méritaient, par leur propre valeur, de recueillir ce lourd héritage; car Godon eut aussi, au suprême degré, l'art de choisir ses collaborateurs immédiats : il les a élus, les a façonnés à ses idées et ses principes. Et d'avoir ainsi été désignés par lui aux suffrages de la profession pour continuer son œuvre est le plus bel éloge que l'on puisse adresser aux dirigeants actuels de l'École, président, directeurs, vice-présidents et membres du Conseil d'administration.

La création de l'Ecole était la réalisation d'une partie de ses aspirations : elle assurait l'instruction scientifique des futurs dentistes dont la formation professionnelle ne se faisait jusqu'alors que d'une façon empirique. Leur intérêt personnel les incitait à s'inscrire à l'Ecole, dont le diplôme devenait une garantie incontestable de savoir professionnel. Cet intérêt apparaissait aussi aux praticiens en exercice, puisque ce sont eux qui formaient la majorité des élèves inscrits. Mais parmi les praticiens de l'art dentaire, un grand nombre ne pouvaient profiter de cet enseignement : les uns par suite de leur éloignement, les autres parce que les difficultés de la vie les empêchaient de distraire de leurs travaux le temps nécessaire à la scolarité. Ces confrères n'avaient en outre, à leur disposition, qu'une littérature professionnelle presque nulle. Sauf l'ouvrage de Fauchard, presque introuvable, quelques journaux professionnels qui n'avaient eu qu'une existence éphémère ou qui en étaient à leurs débuts, quelques vagues notions éparses dans les journaux ou ouvrages médicaux, rien ne pouvait aider à la formation scientifique de ces confrères.

C'est pour eux, pour leur permettre de profiter du savoir de ceux qui composaient alors le corps enseignant, que Godon fonda, en 1881, notre Société, dont la première séance fut présidée par M. Lecaudey ; un journal, le *Bulletin du Cercle des Dentistes,* devenu depuis l'*Odontologie,* devait permettre de suivre les travaux de la Société à ceux que leur éloignement empêchait d'assister aux séances.

Voilà l'œuvre alors accomplie par notre maître à l'âge de vingt-six ans !

Ils sont rares ceux qui, à cet âge, ont déjà acquis tant de droits à la reconnaissance de leurs concitoyens.

L'œuvre créée, il fallait en assurer la vitalité et le développement progressif. Laissant de côté l'École, voyons comment il s'est acquitté de sa tâche envers la Société d'Odontologie. Je ne puis donner ici la liste de ses communications, ni des articles parus dans le Journal : ce serait une trop longue énumération. Ses collègues récompensèrent son zèle et son assiduité aux séances en le nommant, en 1910, président de la Société et en lui conférant ultérieurement la présidence honoraire; le comité de rédaction du journal le choisit comme directeur en 1896 et l'a toujours conservé à sa tête depuis cette époque.

Dans les nombreuses communications qu'il a faites à la Société d'Odontologie, il a montré qu'aucune partie de notre art ne lui était étrangère : la chirurgie dentaire, la dentisterie opératoire, la prothèse lui ont inspiré des travaux aussi variés qu'utiles. Depuis sa première communication en 1882 (fracture d'une incisive) jusqu'à celle qu'il nous fit en 1909 sur les lois de l'équilibre articulaire des dents et des arcades dentaires, nous avons eu, de lui, de précieux enseignements. C'est lui aussi qui a inspiré à une de ses filles la traduction publiée dans *l'Odontologie* de l'A. B. C. des couronnes et bridges de Peeso, si utile à ceux d'entre nous qui ne connaissent pas l'anglais.

Mais son œuvre maîtresse en ce domaine a été la création du *Manuel du chirurgien-dentiste,* conçu en 1895, et qui condensait dans ses cinq volumes les renseignements les plus complets, dans leur brièveté, sur les connaissances odontologiques d'alors. Depuis cette création, des éditions successives ont tenu le praticien et l'étudiant au courant des progrès réalisés. Par cette publication encore, son souvenir restera vivant parmi nous, car les deux savants confrères qui l'ont remplacé à la direction sauront suivre la voie qu'il leur a tracée, pour le plus grand bien de la profession.

Non content d'avoir assuré, par la Société et par le journal, la diffusion

de la science odontologique, notre illustre collègue n'a eu de cesse qu'il n'ait mis à la disposition de la profession ce merveilleux instrument de propagande qu'est l'A. F. A. S. En 1901, il obtenait la création de la Sous-Section d'Odontologie, et c'était le premier congrès auquel les dentistes prissent part : celui d'Ajaccio. Il sut inspirer à ses confrères tant de confiance dans l'utilité et l'efficacité de ces congrès, que ce fut avec un enthousiasme toujours croissant que les chirurgiens-dentistes se rendirent à ces réunions. Bientôt la Sous-Section d'Odontologie fut celle qui groupa le plus de membres et de présences effectives. Aussi en 1905, elle fut transformée en Section et notre maître fut appelé à faire partie du Conseil d'administration de cette puissante Association. Dans ces congrès, il prêchait d'exemple; pas une réunion n'eut lieu sans lui jusqu'à l'avant-dernière, celle de Rouen, et seule la maladie l'a empêché de se rendre à celle de Montpellier, comme seule elle avait pu l'empêcher de prendre part, depuis déjà quelque temps, à nos réunions mensuelles. L'ordre du jour des séances de l'A. F. A. S. a toujours comporté au moins une communication ou un rapport scientifique de Ch. Godon. Il a présenté aussi à cette Société, afin qu'ils bénéficient de l'autorité morale que confère ce haut patronage, des rapports d'intérêt général, relatifs à l'hygiène dentaire scolaire, à l'enseignement dentaire, qui avaient pour conséquences des vœux approuvés par l'A. F. A. S., vœux que les Pouvoirs publics, stimulés par cette approbation, ne pouvaient faire moins que d'accueillir favorablement.

Là aussi il intervenait dans les discussions ; là aussi ses avis étaient écoutés avec déférence et ses observations enregistrées avec reconnaissance, car son esprit subtil et pratique, sa longue expérience professionnelle, sa large érudition marquaient tous ses conseils de la plus profonde et de la plus parfaite justesse. Et quelle était sa bonté, son indulgence, son aménité pour ceux de ses jeunes confrères qui apportaient à nos réunions, pour les premières fois, le résultat de leurs recherches ou le fruit de leurs observations ! Avec quel tact, quelle délicatesse il savait les encourager, les complimenter pour leur travail, et leur faire part, aimablement, amicalement, paternellement, des observations qu'il avait à leur soumettre.

J'ai dit paternellement : c'est le mot qui convient. Lui-même, du reste, l'aimait ce nom de père venant de nous. Je ne me souviens pas sans émotion qu'après le Congrès de Strasbourg, en 1920, quelques-uns de nos confrères et moi nous visitions, en sa compagnie, les vallées des Vosges redevenues françaises. Dans les hôtels où nous nous arrêtions, lui-même remplissait la fiche d'état-civil qui nous était réclamée de la façon suivante : « Dr Ch. Godon et ses enfants ». Nous sommes bien ses enfants, en effet,

par la formation professionnelle dont nous lui sommes redevables. Et je crois que peu de pères, au sens propre du mot, font preuve d'autant de dévouement, s'imposent autant de sacrifices, pour donner à leurs enfants une situation de plus en plus prospère, de plus en plus brillante. Godon n'a rien négligé de ce qu'il pouvait faire pour nous, les chirurgiens-dentistes. Il a, au maximum, rempli la tâche qu'il s'était imposée : faire de la profession dentaire une profession honorable, honorée et exercée par des praticiens instruits et compétents. Il nous a aussi marqués de sa forte empreinte dans le domaine philosophique ; son altruisme, son dévouement aux déshérités de la vie, son désir de faire toujours plus pour diminuer la souffrance humaine, ont été pour beaucoup d'entre nous un exemple et un guide qui les ont incités à donner leur concours à des œuvres de bienfaisance, de solidarité et d'utilité publique. Par là, son œuvre se continue et s'amplifie. Ses élèves et ses disciples feront de leur mieux pour la compléter en suivant et en respectant les directives qu'il nous a données.

Les praticiens de l'art dentaire mondial ont un père commun : Fauchard, un Français, que tous nomment le père de la dentisterie ; les praticiens français, fiers du premier, en ont un second, à eux, Ch. Godon, le père des chirurgiens-dentistes. Nous devons associer ces deux gloires odontologiques dans une même vénération. Tous deux ont bien et puissamment travaillé en faveur de notre profession. Mais nous, qui avons aimé le second, qui avons été les témoins et les immédiats bénéficiaires de son effort, qui avons pu apprécier la somme de dévouement dont il a fait preuve pour nous, nous ne pouvons nous défendre d'avoir pour lui un souvenir plus attendri. Nous ne pouvons nous dispenser de croire que la vie de Ch. Godon est pour nous un exemple impérissable. En pensant à lui, nous ne pouvons que souhaiter que se révèle encore parmi nous une nature de cette qualité, aussi noble que la rectitude de sa vie, aussi belle par son intelligence, aussi utile par l'éminence des services rendus.

Ce vœu que je formule, me semble pour ma part bien difficile à réaliser. Les hommes de la sorte de Godon sont rares, trop rares, malheureusement. Un tel ensemble de qualités est un chef-d'œuvre que la nature ne peut créer que de loin en loin. Godon fait partie de la lignée de ces êtres d'exception qui semblent n'être nés que pour accomplir la grande tâche qui leur est, pour ainsi dire, assignée dès le berceau. De tels hommes, lorsqu'ils consacrent leurs merveilleuses facultés à un but noble et élevé, comme Godon l'a toujours fait, puisent en eux-mêmes les plus grandes satisfactions en raison de tout le bien qu'ils font à leurs semblables.

Nous garderons pieusement le souvenir du collègue, du maître, du père

que nous avons perdu. Dans cette Société, qu'il aimait tant, rendons-lui un dernier hommage : je vais interrompre la séance durant une minute, après quoi nous reprendrons le cours de nos travaux, comme il nous le conseillerait lui-même, si sa voix n'était à jamais éteinte. Pendant cette minute de recueillement, je vous invite à penser à lui, à vous inspirer de tout ce qu'il y eut de beau et de bien dans la vie de ce grand disparu. Avec lui, encore une fois, pensons à notre profession. Puisons dans son souvenir la résolution d'être, chacun selon nos forces, aussi utile à l'humanité qu'il le fut. C'est ainsi que nous témoignerons le mieux notre affection et la reconnaissance infinie que nous devons à celui qui a consacré sa vie tout entière à l'art dentaire et à ses praticiens, notre cher, grand et vénéré patron, notre père : Charles Godon.

AIDE CONFRATERNELLE

AUX DENTISTES FRANÇAIS ET BELGES VICTIMES DE LA GUERRE

(*Séance du Comité du* 6 *juin* 1923).

ALLOCUTION DE M. G. VIAU

PRÉSIDENT

Mes chers amis,

Nous ressentons tous cruellement la perte que nous venons de faire en Charles Godon.

A l'*Aide Confraternelle*, il nous avait apporté régulièrement, tant que sa santé n'y avait pas mis d'obstacle, un concours dévoué et efficace, et nous nous souvenons combien il savait tout comprendre et juger, avec cet esprit de conciliation et d'impartialité qu'il possédait au suprême degré.

Je ne vous rappellerai pas ici ce qu'il a fait pendant près de cinquante ans dans notre profession, dont il était le véritable *animateur*. Nous étions tous ici ses amis les plus chers, nous n'ignorons donc rien des mérites qui ont été rappelés avec éloquence et émotion ces jours derniers pour glorifier cette grande figure professionnelle, qui est, à mon avis, la plus importante du siècle. Personne plus que moi, qui étais son camarade d'enfance et son ami de toujours, ne peut ressentir plus douloureusement cette perte irréparable.

Nous allons, si vous le voulez bien, prier notre secrétaire général d'adresser à sa famille l'expression des sentiments émus de tous les membres de l' « Aide Confraternelle ».

CAISSE DES ÉCOLES DU VIIIe ARRONDISSEMENT DE PARIS

(50e *assemblée générale*, 21 *juin* 1923).

ALLOCUTION DE M. LE Dr MARÉCHAL

MAIRE DU VIIIe ARRONDISSEMENT, PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Il est de mon devoir, un devoir très pénible, de rappeler tout d'abord devant vous la mémoire de notre collègue, le Dr Charles Godon, emporté par une longue et cruelle maladie qu'il supporta avec un courage extraordinaire, avec une fermeté stoïque. Il consacra sa vie tout entière au bien public, à la démocratie, dont il était l'un des plus fermes adeptes, à la science dentaire qu'il avait rénovée et relevée, à l'enseignement populaire qu'à notre exemple il regardait justement comme la base même de tous les progrès à venir.

Charles Godon avait été nommé maire-adjoint en 1911 : depuis ce temps, j'ai pu l'apprécier comme administrateur. Ses conseils étaient les conseils de la sagesse même, ils étaient les conseils d'une longue expérience des hommes et des choses. Par malheur, depuis quelque temps, ses forces trahissaient sa volonté : il ne s'en consolait pas.

Godon était délégué cantonal depuis trente ans ; depuis trente ans il faisait partie de la Caisse des Ecoles. Il ne cessa jamais de s'y intéresser avec ferveur. Il recherchait tout ce qui pouvait apporter une amélioration dans les méthodes d'enseignement; il se dévouait aux œuvres post-scolaires qui sont le complément indispensable de l'école elle-même.

De quelle bonté, de quel désintéressement un homme doit être doué par la nature et par la réflexion pour se consacrer si pleinement aux intérêts publics, sans avoir même l'arrière-pensée d'inspirer une reconnaissance qui ne vient pas toujours! La satisfaction de la conscience console de toutes les ingratitudes, s'il s'en produit parfois.

Lors des obsèques du Dr Godon, j'ai parlé longuement de toutes les qualités qui ornaient cette nature d'élite.

Je me bornerai aujourd'hui à rappeler l'immense service qu'il rendit à nos écoles par la création et l'organisation des soins dentaires.

Dès l'année 1886, dans une communication présentée à la Société d'Odontologie de Paris, le Dr Charles Godon crut devoir attirer l'attention des pouvoirs compétents sur l'insuffisance de l'action des médecins-inspecteurs des écoles qui, chargés de la surveillance de la santé générale des enfants, ne pouvaient apporter à l'examen des dents l'attention nécessaire, en raison de la multiplicité de leurs fonctions et du manque de connaissances spéciales.

Il préconisa donc, dès ce moment, l'institution des services d'inspection et de traitement dentaires gratuits et obligatoires pour les enfants des écoles.

Plus tard, en mars 1908, à l'instigation du Groupement de l'école dentaire dont le Dr Godon était Président, le Ministre de l'Instruction publique créa, dans les écoles normales primaires ainsi que dans les internats annexés aux écoles primaires supérieures, deux services d'inspection et de traitement dentaires.

Fort de ce premier succès, s'appuyant sur les constatations faites antérieurement et sur ce que la carie dentaire constitue un véritable danger par suite de l'extension de la tuberculose dont elle est un des facteurs les plus sérieux, le groupe de l'Ecole dentaire demandait à nouveau au Ministre de l'Instruction publique d'étendre à toutes les écoles primaires les bienfaits de la circulaire du 27 mars 1908 et de créer, en France, des dispensaires spéciaux, en laissant à chaque commune le devoir d'en faire assurer la charge par la Caisse des Ecoles.

Sans attendre la réalisation de ces vœux et dès l'année 1912, le Comité de la Caisse des Ecoles du huitième arrondissement créait, à la demande du Dr Godon, qui en assura l'organisation et le fonctionnement, un service d'inspection et de traitement dentaires dans les locaux du dispensaire de la rue de Monceau, obligeamment prêtés par M. G. Mesureur, Directeur de l'Assistance publique.

Depuis ce jour, grâce au très dévoué et très gracieux concours d'excellents praticiens et à la collaboration de Mmes les Directrices et de MM. les Directeurs d'école, le service du dispensaire fonctionna régulièrement et en 1922 il a été donné 700 consultations au cours desquelles nos élèves ont reçu des soins éclairés qui auront, sur leur santé, la plus favorable répercussion.

La création des services dentaires en faveur de nos élèves fait le plus grand honneur au Dr Godon ; elle lui vaut notre profonde reconnaissance ; elle mérite que son nom soit vénéré comme celui d'un insigne bienfaiteur de nos écoles.

Nous garderons tous le souvenir d'un ami, d'un collègue qui fut un bon citoyen en même temps qu'un parfait honnête homme.

Au nom de la Caisse des Écoles, en votre nom à tous, Mesdames et Messieurs, j'adresse à sa famille l'expression de nos plus vives condoléances.

FÉDÉRATION DENTAIRE INTERNATIONALE

(*Session de Paris*, 6-9 *août* 1923).

Les membres du Conseil exécutif et des Commissions se sont rendus en corps le mardi 7 août à la tombe du Dr Godon pour y déposer une palme.

Au nom de l'Assemblée, M. W. B. Paterson, président d'honneur de la Fédération, prit la parole en ces termes :

DISCOURS DE M. W. B. PATERSON

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Président d'honneur de la Fédération dentaire internationale survivant, le pénible devoir m'incombe de vous dire, maintenant que nous sommes réunis autour de la tombe de notre ami et collègue disparu, quelques mots pour exprimer notre reconnaissance des services dévoués qu'il a rendus à notre Fédération et au monde dentaire.

Charles-Édouard Godon, que nous pleurons, était connu de nous tous comme le « Père de la Fédération ». De quelle meilleure appréciation avons-nous besoin pour indiquer sa situation et son rôle comme homme? C'était un père affectueux qui nous chérissait comme les enfants de la Fédération, qu'il fonda, et les fils d'une grande destinée. Ne nous rappelons-nous pas les circonstances nombreuses et variées dans lesquelles, par suite des malentendus inévitables et des différences d'expression qui se produisent toujours dans les débats entre internationalistes, il prenait à tâche de jouer son rôle de père et de ramener une atmosphère de calme et de paix grâce à son habileté extraordinaire dans l'art charmant de réconcilier des adversaires? Et quelle persuasion tranquille, durable et infaillible il savait exercer ! Vraiment, comme l'a dit hier soir le président Brophy à la Sorbonne, « même la grande guerre le trouva partisan de la réconcilia-

tion », et nous savons combien il désirait singulièrement voir la voie du progrès scientifique débarrassée des obstacles provenant du souvenir des discordes et des haines passées.

Mais Godon était le père de la Fédération dans un autre sens, en ce qu'il avait été le principal moteur de sa création. C'est en août 1900, immédiatement après la clôture du Congrès dentaire international de Paris, qu'il appela à son aide, dans une réunion intime, Georges Cunningham, de Cambridge, et A. W. Harlan, de New-York, et qu'il examina avec eux la possibilité pratique d'établir un lien rattachant un Congrès à un autre. Le résultat de cette conférence fut l'élaboration d'un projet, peu après soumis, discuté et approuvé dans les réunions ouvertes, auxquelles assistèrent quelques-uns de ceux qui sont présents ici. Le résultat final fut la création de la Fédération dentaire internationale (F. D. I.), telle que nous la connaissons maintenant.

Ce que quelques-uns d'entre vous peuvent ignorer et que d'autres peuvent avoir oublié, c'est le fait que derrière cette action de rattachement et de coordination des Congrès internationaux, et lui donnant le plus vif encouragement, il y avait le grand esprit de Sir Michel Foster, professeur de physiologie à l'Université de Cambridge et membre du Parlement britannique. C'est lui qui, par l'intermédiaire de Cunningham, stimulait Godon dans ses nobles efforts pour fonder la Fédération.

Hélas ! ces quatre hommes distingués et actifs ont tous disparu et, en déposant cet hommage de fleurs sur la tombe du dernier d'entre eux, nous pouvons, comme internationalistes, nous unir dans une expression d'hommage et d'espérance.

Requiescat in pace !

(Traduit de l'anglais.)

EXTRAIT
DU *BULLETIN DU VIIIe ARRONDISSEMENT DE PARIS*

ORGANE DU COMITÉ RÉPUBLICAIN

(4 juillet 1923.)

Avant d'exposer le résumé des travaux accomplis au cours de l'exercice 1922-1923, nos collègues et les fidèles lecteurs de ce *Bulletin* nous permettront de dire la perte cruelle que le *Comité Républicain* a éprouvée, au mois de mai dernier, en la personne du Dr Charles-Edouard Godon, maire-adjoint du huitième, ancien président du Comité.

Tous les amis de la République qui collaborèrent à l'œuvre civique et patriotique accomplie par le *Comité* pendant ces trente dernières années savent quelle part considérable y avait prise cet excellent homme de bien, ce républicain intègre. Aussi bien, l'immense cortège des personnalités officielles, des délégations et des amis qui assistèrent aux imposantes et dignes obsèques civiles de Charles Godon, a manifesté à la sympathique famille de notre ancien président l'affectueux souvenir que tous nos concitoyens garderont à sa mémoire.

Nos collègues voudront bien trouver à l'article *Nécrologie* l'éloge prononcé par notre secrétaire général à la séance du Comité, le 24 juin dernier, l'exiguïté de ce Bulletin ne nous permettant pas de reproduire son discours au Père-Lachaise.

NÉCROLOGIE. — Voici le texte de l'éloge prononcé à la mémoire du Dr Charles-Edouard Godon, ancien président du Comité, par le secrétaire général, à l'Assemblée plénière du 24 juin 1923 :

Mes chers collègues,

C'est l'absence momentanée de notre éminent et affectionné président, M. le professeur Adolphe Pinard, qui me vaut la pénible et douce mission

de rendre un civique hommage à la mémoire de notre bien regretté collègue et ami, le Dr Charles Godon, ancien président de notre Comité. Je le voudrais simple et digne, comme le fut toujours celui que nous connûmes.

Il y a déjà plus d'un quart de siècle que je distinguai pour la première fois, parmi les vaillants républicains qui fréquentaient assidûment cette modeste salle de réunion, l'homme qui fit sur mon esprit l'impression à la fois la plus profonde et la plus douce, le Dr Godon. Les années qui suivirent devaient ajouter à cette impression immédiate la joie intime de découvrir en lui des vertus morales qui s'harmonisaient si heureusement avec sa physionomie délicate et sympathique.

Sur ceux qui subissent facilement des émotions psychologiques, la figure sereine et douce, au pur profil, de notre excellent ami exerçait, en effet, une attraction souveraine : il était déjà pour ceux-là un symbole attique. Mais pour qui entrait dans l'intimité de cet homme, l'étudiait plus profondément, l'être moral apparaissait plus captivant encore, parfaitement adéquat en délicatesse, en conscience profonde, à la distinction de sa silhouette humaine.

Tel est, mes chers collègues, fidèlement tracé, je crois, le portrait de celui dont j'évoque en ce moment, au nom du Comité républicain du huitième, le doux souvenir, devant deux êtres qu'il chérissait de tout son cœur : Mme Lemeland, sa digne fille, qui nous honore de sa présence et que je prie d'accepter notre respectueuse sympathie, et notre distingué collègue, M. le Dr Lemeland, des hôpitaux de Paris, dont la science et l'affection ont adouci les derniers jours d'une noble vie.

Messieurs, j'ai rappelé tout à l'heure qu'à l'époque déjà lointaine où je commençais à collaborer aux manifestations républicaines de nos Associations locales, j'avais été frappé par l'assiduité du Dr Godon en même temps que par le tranquille courage et la fermeté de ses interventions. C'est encore une manière décisive d'en fixer psychologiquement le souvenir véritable. L'assiduité personnelle aux travaux d'une Association politique n'est-elle pas, en effet, la marque éclatante d'une fidélité aux principes que l'on croit justes ? Et la collaboration, la part de responsabilité permanente que Charles Godon n'a jamais manqué de souscrire n'apparaissent-elles point comme la preuve d'un *caractère,* dans toute l'acception du terme? Nous étions fiers de cette fidélité et de cette précieuse collaboration qui accentuaient notre affection pour ce noble citoyen. Je lui disais souvent, dans nos entretiens familiers : « Vous êtes, pour nous tous, un guide ».

Au contact de ce sage, je me suis de plus en plus persuadé que les idées,

la philosophie, la religion *lato sensu*, n'ont de valeur réelle que par leur mise en pratique, que l'autorité morale d'un homme n'est certaine et légitime sur ses concitoyens que par les exemples conformes qu'il donne dans sa vie personnelle. L'homme qui manque à sa doctrine n'a plus le droit ni le pouvoir d'exiger des autres l'application des préceptes auxquels il n'a pas su se soumettre lui-même. Le Dr Godon a vécu ces doctrines philosophiques et morales, voilà pourquoi ses collègues de la Société internationale positiviste, de la Franc-Maçonnerie universelle, de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, du Comité républicain du huitième arrondissement de Paris, tous ses amis enfin, se sont unis à sa famille pour donner à ses obsèques civiles le caractère à la fois simple et grandiose qui convenait au terme de cette carrière d'apôtre.

Toute cette vie, ce long et bel exemple, je les ai rappelés, mes chers collègues, au Père-Lachaise, sur l'affectueuse insistance de notre Président et éminent député, M. le professeur Pinard, pour qui le Dr Godon nourrissait la plus déférente sympathie.

J'ai à remercier ici, et de la manière la plus cordiale, la famille de notre bien regretté collègue de sa touchante preuve d'estime, en émettant devant elle l'espoir qu'une occasion nous soit offerte de perpétuer, au huitième arrondissement, la mémoire du Dr Charles-Edouard Godon.

Émile Perrin.

IV

PRESSE FRANÇAISE

EXTRAIT DE *LA PRESSE DENTAIRE*

(Juin 1923.)

Le Dr Charles Godon est mort, terrassé par une cruelle maladie qui, depuis de longs mois, le tenait éloigné de la vie professionnelle.

Le maître incontestable et incontesté de l'autonomie de l'art dentaire est parti en pleine apothéose, au moment où la science odontologique qu'il a servie avec tant d'abnégation et de persévérance a pris, dans les sciences biologiques, la juste place que lui ont conquise, sous l'impulsion magistrale de Godon, les chirurgiens-dentistes français. Les œuvres professionnelles qu'il a marquées de sa forte personnalité sont en pleine prospérité. Godon a même eu la satisfaction de ne pas fermer les yeux sans avoir vu réalisée cette union des groupements dentaires, sans laquelle nos dernières aspirations entreraient demain dans le domaine de l'irréalisation.

Le créateur de notre autonomie est mort : c'est un deuil général pour l'Odontologie française, voire pour l'Odontologie mondiale, tant le rayonnement de l'activité de Godon sut se répandre dans l'univers entier.

Retracer la carrière de Godon, ce serait écrire l'histoire de l'Odontologie elle-même : l'une ne se conçoit pas sans l'autre. L'homme s'est identifié avec la cause qu'il a créée, qu'il a défendue, qu'il a fait triompher, à tel point qu'il n'est pas possible de parler de notre art sans prononcer le nom de Godon. Il n'est pas de meilleur éloge pour un apôtre.

Lorsque, en avril 1879, Godon fonda, avec quatre jeunes opérateurs ou mécaniciens, le *Cercle des Dentistes*, il avait déjà conçu le projet de doter la France d'un enseignement dentaire analogue à celui qui existait Outre-Atlantique.

Il fallut toute sa ténacité pour que le projet devînt une réalité : seuls ceux qui connaissent ces heures-là se rappelleront les luttes qu'il dut soutenir, les efforts qu'il dut faire pour secouer le doute et l'apathie des uns et pour triompher des hostilités des autres. Moins d'un an après la fondation du *Cercle des Dentistes*, un Centre d'enseignement dentaire fonctionnait en France : c'était l'Ecole dentaire de Paris.

Ce ne fut pas d'abord l'institution telle qu'elle fonctionne de nos jours ; elle eut des débuts modestes ; mais elle fut toujours un centre d'enseignement mutuel, où les aînés s'ingéniaient à apprendre à leurs confrères du lendemain toute cette technique dentaire si spéciale par ses indications et son exécution. C'est là que le dentiste français est devenu un praticien érudit, habile et éclairé, instruit par ses pairs, dans une Ecole professionnelle libre, et non dans un établissement d'Etat dont l'enseignement est si souvent défaillant.

Si cette École a suivi un développement ininterrompu, c'est à l'impulsion vigoureuse et continue de Godon qu'elle le doit : nul mieux que lui ne savait choisir les collaborateurs les meilleurs. Il fallait le voir encourager les bonnes volontés, relever les défaillances et les hésitations ; il le faisait, tantôt avec cet esprit persuasif qu'il possédait à un très haut degré, tantôt avec cette autorité qu'il savait manier avec autant de force que d'urbanité. Godon avait, par-dessus tout, l'amour du travail, servi par une intelligence alerte, une faculté d'assimilation rapide et une volonté sans limites ; aussi obtenait-il de ses collaborateurs le maximum de travail : le feu sacré qui brûlait en lui se communiquait à tous ceux qui vivaient dans son sillage.

L'École dentaire libre est restée la pensée dominante de Godon ; elle est son œuvre personnelle puisqu'il fut toujours l'animateur de son corps enseignant et de ses administrateurs. Pareille organisation est suffisante pour illustrer une vie !

Que dire du rôle joué par Godon dans le triomphe des revendications des dentistes consacrées par la loi de 1892, avec les dispositions ménageant les droits acquis ? Il faudrait relire les éloges que prononcèrent alors au Parlement les députés, les sénateurs, les membres du Gouvernement, à l'adresse de l'enseignement dentaire libre, tel que Godon l'avait conçu et organisé.

Dans les assemblées où l'on discutait l'orientation professionnelle, Godon donnait toujours l'impression d'un lutteur calme et impérieux, qu'aucun argument contraire à ce qu'il concevait être la vérité ne pouvait ébranler. Parfois il sortait de son calme; il le faisait, comme ses contradicteurs d'ailleurs, avec la conscience de ce qu'il croyait être la justice et le

droit. De pareilles joutes ne diminuent point l'honorabilité ni la personnalité des adversaires qui restaient sur leurs positions.

Directeur du journal *L'Odontologie*, presque depuis sa fondation, Godon y défendit les idées qui lui étaient chères, avec une plume souvent ironique, dont les morsures laissèrent des traces dans le camp stomatologique. Le calme revint avec le triomphe de toutes ses idées : reconnaissance de l'Ecole d'utilité publique, validité des inscriptions données par les Ecoles libres, incorporation de l'Ecole dentaire comme dispensaire de l'Assistance publique, etc... La plume du polémiste s'étant arrêtée, l'activité de Godon s'ouvrit sur de nouveaux horizons.

Après avoir travaillé pour les dentistes de France, Godon se mit à travailler à l'union des dentistes du monde. Il fut le protagoniste de cette Fédération Dentaire Internationale dont les manifestations ont sur l'hygiène dentaire, sur l'enseignement odontologique, sur la science odontologique, un retentissement si considérable. Président, puis président d'honneur de cette Fédération Internationale, Godon sut y faire prévaloir nos idées d'autonomie en même temps qu'il sut, avec des collaborateurs, y publier des travaux mettant les dentistes français au rang des meilleurs praticiens du monde.

L'œuvre de Godon vivra : sa mémoire restera sacrée pour tous les praticiens de l'art dentaire. Personne mieux que lui n'a travaillé pour que l'Odontologie autonome réalise d'incessants progrès. L'artisan inlassable de cette autonomie meurt en laissant d'unanimes regrets : la place qu'il a occupée pendant plus de quarante ans ne cessera, avec le recul du temps, d'apparaître plus grande. Nul ne pourra oublier, au cours des inéluctables évolutions de notre profession, que Godon fut le véritable créateur de l'Enseignement dentaire français. Tout ce que l'avenir, toujours incertain parce que toujours en progrès, peut laisser entrevoir à de nouvelles aspirations, sera la résultante des premières réalisations : Godon en sera encore l'initiateur.

E. Friteau.

EXTRAIT DE *LA PROVINCE DENTAIRE*

(Mai-Juin 1923.)

Godon est mort le 20 mai dernier, à l'âge de soixante-huit ans. C'est une perte cruelle pour ses amis et pour tous les dentistes. Sa disparition a créé dans le monde odontologique un vide qu'il sera difficile de combler.

Une foule de confrères et d'élèves, des délégués des sociétés professionnelles de France et de l'étranger, de nombreux amis politiques et des personnalités scientifiques étaient venus apporter un dernier témoignage d'estime et d'admiration à celui qui fut un modèle de labeur et de conscience professionnelle. A la maison mortuaire, avant la levée du corps, M. Strauss, ministre de l'Hygiène et ami de longue date de Charles Godon, retraça avec éloquence et émotion la vie de ce travailleur infatigable et son dévouement à toutes les œuvres sociales et professionnelles.

Puis, au Père-Lachaise, M. le Dr Maréchal, maire du huitième arrondissement ; M. Blatter, directeur de l'Ecole dentaire de Paris ; M. le Président du Comité républicain du huitième arrondissement ; M. Rosenthal, de Bruxelles, au nom de la F. D. I. ; M. Quintin, au nom de la Fédération dentaire belge, dirent avec émotion un dernier adieu au Dr Godon en insistant tour à tour sur les services qu'il a rendus, au point de vue politique et social comme adjoint à la mairie du huitième arrondissement, au point de vue odontologique comme fondateur et directeur de l'Ecole dentaire de Paris, et au point de vue du renom de la Science française comme fondateur et président d'honneur de la F. D. I.

Tous les dentistes français connaissent Godon, ils savent le rôle éminent que cet homme a rempli dans notre profession. Nous ne répéterons donc pas ici ce que nous avons entendu au Père-Lachaise et ce qu'on a pu lire dans l'*Odontologie*. Pour résumer ma pensée, je dirai simplement, et je

ne serai certes contredit par aucun confrère, que Ch. Godon symbolise une étape énorme dans l'histoire de l'art dentaire.

Lorsque cet homme, dont la volonté tenace égalait la vaste intelligence, a pris en main les destinées de sa profession, tout était à créer et à organiser en France. Mais les obstacles, semblait-il, augmentaient ses forces et son désir de vaincre. Dans l'espace d'un demi-siècle à peine, les odontologistes qui n'étaient rien ont voulu, grâce à Godon, être quelque chose et ont pris peu à peu la place et le rang social qu'ils méritaient. Aussi aucun congrès, aucune réunion nationale ou internationale n'existait sans Godon, et lorsque terrassé par le mal qui lentement, mais sûrement, s'aggravait chaque jour, lorsque Godon n'eut plus la force d'assister à nos réunions professionnelles, il semblait que cet homme, invisible, mais toujours présent, nous dirigeait encore et nous montrait la route à suivre. Ses élèves, ses amis, ne manquaient jamais dans chacune de ces circonstances de lui donner, par un télégramme ou une délégation, une preuve touchante de leur profonde estime et de leur vénération.

Je ne suis pas qualifié pour montrer ici l'homme charmant et délicat qu'il était dans la vie privée, pour dévoiler son amour si bon, si paternel, si exclusif pour tous les siens.

J'ai tenu simplement à exprimer une dernière fois ma gratitude et mon admiration pour celui qui fut mon maître et mon ami.

J'ai tenu, au nom de l'Ecole dentaire de Lyon, de la *Province Dentaire* et de tous les groupements professionnels de la région lyonnaise, à dire un dernier adieu à celui qui, en 1898, sut par son souffle puissant créer et animer notre école lyonnaise.

L'École de Lyon pleure aujourd'hui et vient rendre, au même titre que l'École dentaire de Paris, un dernier hommage à son Président d'Honneur, à son Maître toujours vénéré.

Adieu, mon cher ami, nous vous ferons chez nous une place à côté de Cl. Martin et notre pensée vous restera toujours fidèle.

A. P.

EXTRAIT DU *MONDE DENTAIRE*

(Juin 1923.)

Le Dr Godon qui vient de mourir est certainement une des figures les plus marquantes et les plus sympathiques de la profession dentaire. Avec les Drs Galippe et Magitot, il marque une évolution complète dans l'exercice de l'art dentaire; plus qu'eux, il a été intimement mêlé aux diverses étapes de cette évolution, et en a été l'incontestable artisan. On peut dire que c'est lui qui a organisé la profession dentaire en France. Avant le Dr Godon, aucune réglementation n'existait ; il fonda le Cercle des dentistes qui devint plus tard l'Association générale Syndicale des Dentistes de France. C'est de là qu'est née l'École dentaire dont il fut le président fondateur et dont il est demeuré le Président honoraire jusqu'à ses derniers jours.

Aucune des manifestations relatives à l'art dentaire, les Congrès, les Expositions, la Presse professionnelle, n'a jamais laissé le Dr Godon indifférent; et, pour couronner son œuvre, il fut l'un des principaux artisans de la loi du 30 novembre 1892 qui a réglementé la profession.

Un des meilleurs compliments qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir toujours conservé une parfaite indépendance et d'avoir agi avec la plus grande équité. Il ne considérait que le dentiste; qu'il fût médecin ou diplômé, il pensait que les deux praticiens devaient vivre sur le pied d'égalité. Mieux que tout autre, il comprit que les anciens praticiens et mécaniciens devaient rester les piliers de la profession; selon lui, il convenait non de révolutionner, mais de transformer et d'améliorer par degrés les procédés anciens, en s'éclairant des découvertes modernes ; et ce fut la règle constante de l'École dentaire de Paris, qu'il dirigea avec maîtrise pendant de longues années et surveilla toujours.

Officier de la Légion d'honneur, maire-adjoint du huitième arrondissement, il vit ses services récompensés et eut la joie de voir triompher ses idées.

Les obsèques imposantes faites au Dr Godon ont été la consécration d'une vie si bien remplie et l'éloquent hommage de tout le Monde professionnel.

La Rédaction.

EXTRAIT DE *PARIS MÉDICAL*

(30 juin 1923.)

Nous apprenons avec le plus grand regret le décès, à l'âge de soixante-huit ans, survenu le 20 mai dernier, de M. Charles Godon, docteur en médecine et chirurgien-dentiste, fondateur de l'Ecole Dentaire de Paris en 1880 et organisateur de l'enseignement dentaire en France.

C'est une grande perte pour la science et la profession odontologique, car Ch. Godon était un créateur, un administrateur et un animateur. C'était aussi un manieur et un entraîneur d'hommes, et il exerçait sur ceux qui l'approchaient une influence irrésistible, tant il possédait l'art de leur faire partager ses convictions et de leur inculquer sa foi vive et ardente et l'enthousiasme qu'il éprouvait pour certaines idées et leur réalisation.

Doué d'une intelligence peu commune, ayant à son service une volonté et une puissance de travail considérables, avec une méthode parfaite, il menait de front la direction de l'institution qu'il avait créée, en s'occupant des moindres détails, la gestion d'un important cabinet, de nombreux travaux scientifiques présentés à la Société d'Odontologie de Paris, dans les Congrès nationaux ou internationaux; enfin, depuis 1911, l'administration municipale du huitième arrondissement de Paris comme maire-adjoint.

Quand l'enseignement qu'il avait établi eut fait ses preuves, il songea à faciliter leur tâche aux étudiants en mettant entre leurs mains les livres qui leur étaient nécessaires et qui n'existaient point en langue française. Aidé par plusieurs collaborateurs, il entreprit en 1900 la rédaction et la publication du *Manuel du chirurgien-dentiste*, édité par MM. J.-B. Baillière et fils. Chacun des douze ouvrages dont se compose cette collection (aujourd'hui *Bibliothèque du chirurgien-dentiste*) a eu plusieurs éditions. Personnellement, Ch. Godon est l'auteur, en collaboration, des volumes *Dentisterie*

opératoire et *Code du chirurgien-dentiste* de cette collection, et les dix autres ont été publiés sous sa direction.

La disparition de Ch. Godon, connu et apprécié dans le monde entier, laissera un vide qui ne sera pas aisément comblé; mais son souvenir restera comme celui d'une grande figure, et ceux qu'il a formés tiendront à honneur de se conduire d'après ses principes et de continuer son œuvre en s'inspirant de ses leçons et de sa vie.

Ses obsèques ont eu lieu le 23; plusieurs milliers de personnes y ont assisté.

Le défunt était officier de la Légion d'honneur depuis 1921.

Nous prions sa famille d'agréer nos respectueuses condoléances.

Durand.

EXTRAIT DE *LA REVUE DE STOMATOLOGIE*

(Juillet 1923.)

Le Dr Charles Godon est décédé, après une longue maladie, le 20 mai 1923. Il était né à Paris le 18 septembre 1854. Fils de ses œuvres, il s'était élevé, grâce à une énergie peu commune et à un labeur acharné, aux premiers rangs de la profession dentaire. Il fut un des fondateurs de l'Ecole dentaire de Paris et de l'enseignement dentaire en France.

Toujours fidèle à ses idées, il resta toute sa vie le défenseur habile et convaincu de l'autonomie de l'art dentaire. Malgré une vie professionnelle très remplie, il consacrait à ses concitoyeus une partie de son temps comme maire-adjoint du huitième arrondissement. Ses obsèques ont eu lieu le 23 mai au milieu d'un grand concours de délégués de tous les groupements dentaires, de collègues, de disciples et d'amis.

EXTRAIT DU *NORD DENTAIRE*

(Juillet 1923.)

C'est avec regret que nous avons appris le deuil qui frappe toute la profession. Charles Godon s'est éteint à Paris, le 20 mai 1923, à l'âge de soixante-huit ans.

Ce fut un ouvrier de la première heure. Il travailla à la rénovation de l'art dentaire en France et organisa la première société professionnelle : le Cercle des Dentistes de Paris, laquelle devait devenir l'Association générale syndicale des dentistes de France. A ce moment, Godon voulut créer un centre d'enseignement dentaire et avec l'Association générale il fonda l'Ecole Dentaire de Paris, qu'il dirigea et dont il était ces derniers temps encore directeur honoraire.

Sa vie professionnelle fut des plus actives. Doué d'une grande puissance de travail, d'une persévérance remarquable et de qualités indéniables d'administrateur, il fut l'animateur du groupement de l'Ecole dentaire de Paris.

Rappelons la part qu'il prit à la préparation de la loi du 30 novembre 1892, à l'organisation des Congrès professionnels, à la direction du journal *L'Odontologie*. Infatigable, il remplissait les fonctions de maire-adjoint du huitième arrondissement, s'intéressant à la propagation des œuvres d'hygiène, d'assistance et de bienfaisance. Les Pouvoirs publics récompensèrent à plusieurs reprises le Dr Godon, notamment en 1899 en le nommant chevalier de la Légion d'honneur et en 1921 en lui conférant la croix d'officier de la Légion d'honneur.

La reconnaissance et l'admiration de la profession tout entière lui sont acquises; son œuvre lui survivra, tant sa persévérante action lui a donné une impulsion vigoureuse, et dès maintenant le nom de cet homme de bien appartient à l'Histoire de notre profession.

L. Joly.

EXTRAIT DE *LA REVUE ODONTOLOGIQUE*

(Juin 1923.)

Godon est mort !

Devant sa dépouille mortelle qui rentre dans l'éternel silence, nous nous inclinerons respectueux et reconnaissants, très sincèrement émus de voir disparaître ce grand lutteur pour le triomphe des idées qui lui étaient chères.

C'était un grand meneur d'hommes, sachant allumer dans les cœurs l'enthousiasme et conserver fortement attachés à lui ceux dont il avait fait ses disciples. Mais aussi, quelle force ne donnait-il pas, en se livrant en entier à son œuvre, et en prêchant d'exemple par le sacrifice des futiles joies de mondanité, voire même de ce droit que tout homme a de vivre heureux et tranquille au milieu des siens ! Tout pour l'œuvre, tout pour sa réussite, et alors Godon, partout à la fois pour ainsi dire, créait, guidait, perfectionnait la collaboration en prenant d'abord la large part dont, à ses côtés, chacun recherchait dans celle qui lui revenait les moyens de réaliser le projet que le maître avait conçu.

Oh ! oui, tout pour son œuvre, à laquelle il a donné le temps que lui laissaient ses malades, et encore, prenait-il sur ce temps bien des heures qu'il ajoutait à toutes celles déjà consacrées à la direction, à la prospérité de l'École dentaire, non point du groupement scolaire à la tête duquel il s'était placé, mais à l'école dentaire tout court, c'est-à-dire dans la maison où il voulait voir se former intégralement le chirurgien-dentiste.

Pour réaliser cet idéal, Godon fut bien obligé de lui sacrifier ce qui devait être le fond de sa pensée, une forte instruction médicale, base logique de toute spécialité en médecine, et s'il eût cédé la moindre parcelle à la théorie stomatologique, c'était reconnaître son bien-fondé, et c'était l'inutilité de l'effort pour conserver l'autonomie, ce que Godon voulait avant tout.

Le monument que Godon a édifié n'aurait pas eu à s'écrouler, il n'aurait même point réussi à le construire, s'il avait accepté la théorie des Magitot, des Cruet et de leurs disciples ; avec eux il aurait conduit l'étudiant à la Faculté de médecine et non point comme futur chirurgien-dentiste, mais comme candidat au doctorat en médecine.

Et l'École dentaire, que serait-elle devenue? Un simple laboratoire, très vite déserté.

C'était tout le passé odontologique qui s'effaçait, c'était la loi de 92 que venait de créer un praticien instruit, c'était en un mot tout l'art dentaire perdu ! Car, alors, rien n'était organisé en dehors de l'Ecole odontologique pour l'instruction des futurs praticiens.

Avec juste raison il comprit qu'on devait conserver jalousement ce patrimoine familial dans la famille, et ne point le laisser à l'Etat, à cette époque peu apte à entreprendre, à créer ce que les dentistes avaient déjà si bien réalisé.

L'ambition de Godon était moins d'occuper la première place dans la corporation que d'y être placé comme chef, dirigeant les efforts de tous les collaborateurs qui l'avaient bien compris et s'étaient si intimement liés à son œuvre.

La critique, sévère quelquefois, ne lui a pas été ménagée, mais rien ne pouvait arrêter sa volonté d'aboutir, et les obstacles étaient pour lui l'occasion de créer une nouvelle puissance pour les franchir.

Ce n'est point ici l'occasion de juger l'œuvre de Godon, d'en apprécier les résultats. Avec beaucoup plus d'éloquence que je ne pourrais le faire, le temps s'en chargera. Mais quel que soit le jugement, il n'en restera pas moins l'homme d'action, à volonté constante et résolument décidé à atteindre le but qu'il s'était proposé.

Puissent les collaborateurs de Godon, unis et inspirés par sa mémoire, continuer son œuvre ; c'est, en adressant le dernier adieu à notre grand confrère, que j'émets ce vœu sincère ; ainsi son âme pourra-t-elle reposer heureuse, son œuvre prospérant encore après lui.

S.

EXTRAIT DE *LA SEMAINE DENTAIRE*

(3 juin 1923.)

C'est avec le plus vif regret que le monde dentaire a appris la mort du Dr Charles Godon, survenue à l'âge de soixante-huit ans, le 20 mai dernier.

Mêlé depuis près d'un demi-siècle à toutes les manifestations de la vie professionnelle, le Dr Godon eut une existence active et féconde, et l'œuvre qu'il laisse, résultat de sa persévérance et de ses efforts, constitue un monument digne de notre admiration et de notre reconnaissance : avec lui disparaît une des grandes figures de l'Odontologie contemporaine.

Le Dr Godon fut un des organisateurs de la profession dentaire en France. En 1879, alors qu'aucune réglementation de l'art dentaire n'existait encore, il créa, avec l'aide de quelques amis, le Cercle des Dentistes de Paris, qui devint plus tard l'Association Générale Syndicale des Dentistes de France, et en 1880, il fonda l'Ecole Dentaire de Paris (la première Ecole dentaire française), dont il était encore, ces derniers temps, président-directeur honoraire.

C'est à lui, en grande partie, que nous devons notre existence officielle : poursuivant avec opiniâtreté le développement de son œuvre, il prit une part active à la préparation de la loi du 30 novembre 1892 et des décrets fixant ou modifiant les conditions d'études en vue de l'exercice de notre profession.

Son activité était remarquable : non content d'assurer la marche et les progrès de l'Ecole dentaire de Paris, Charles Godon trouvait encore le temps de s'occuper de l'organisation des Congrès dentaires, tant en France qu'à l'étranger, où il fut chargé de diverses missions; de créer la Fédération Dentaire Nationale et la Fédération Dentaire Internationale, sociétés dont il était le président d'honneur; de fonder la section d'Odontologie de l'Association française pour l'Avancement des Sciences. A ces diverses et

absorbantes fonctions, il joignait ses occupations professionnelles et scientifiques et présidait par sa grande expérience aux travaux de la Société d'Odontologie de Paris et à la direction du journal *L'Odontologie*. Nombreux sont les articles, les communications, les vœux, les pétitions aux pouvoirs publics et les ouvrages professionnels du Dr Godon ; nous savons les services qu'ils ont rendus à la génération actuelle. Rappelons enfin la collaboration qu'il apporta pendant la guerre aux œuvres d'assistance aux blessés et à l'organisation des services dentaires de l'armée.

Cette vie professionnelle, fiévreuse et fatigante, ne suffisait pas à occuper toute l'activité du Dr Godon. Toujours préoccupé de faire le bien autour de lui, il s'intéressait également à de nombreuses œuvres d'hygiène, d'assistance et de bienfaisance.

Depuis de longues années, il était adjoint au maire du huitième arrondissement, remplissant avec autorité et distinction ses fonctions administratives. Délégué cantonal depuis plus de trente ans, il s'occupait en outre d'œuvres post-scolaires (caisse des écoles, bibliothèques, etc.), et c'est à lui qu'on doit enfin l'organisation des services d'hygiène et de thérapeutique dentaires pour les enfants des écoles.

Le Dr Godon a eu la joie de voir grandir et prospérer les œuvres auxquelles il s'était consacré. Le 10 août 1899, le Gouvernement récompensait ses travaux et ses efforts en le nommant chevalier de la Légion d'honneur. Ses amis et ses élèves d'alors lui offrirent à cette occasion, le 29 octobre 1899, un banquet dont le souvenir est encore présent à leur mémoire. En 1920, il avait assisté aux fêtes du Quarantenaire de la fondation de l'Ecole dentaire de Paris, qui avait été pour lui comme une apothéose. Enfin il recevait, en 1921, la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques du Dr Charles Godon ont eu lieu à Paris, le 23 mai, au milieu d'une affluence considérable d'amis, d'élèves, de membres de diverses sociétés françaises et étrangères, de personnalités scientifiques et politiques.

Au cimetière du Père-Lachaise, d'émouvantes allocutions ont été prononcées par M. le Dr Maréchal, maire du huitième arrondissement ; M. Blatter, directeur de l'École dentaire de Paris ; M. le Président du Comité républicain du huitième arrondissement ; M. Rosenthal, de Bruxelles, au nom de la Fédération Dentaire Internationale ; M. Quintin, au nom de la Fédération Dentaire Belge.

Dr J. E.

EXTRAIT DES *TABLETTES ODONTOLOGIQUES*

(Mai 1923.)

Les *Tablettes odontologiques* ne sauraient laisser partir le Dr Godon sans manifester avec tous les autres confrères de la Presse professionnelle la peine que cause dans notre région la disparition de ce grand praticien à qui la profession doit tant.

Le Dr Godon, docteur en médecine et chirurgien-dentiste, fonda en 1880 la première école dentaire française, l'Ecole dentaire de Paris, dont il était naguère encore président-directeur honoraire.

Il était président d'honneur de l'Association générale syndicale des dentistes de France, président d'honneur de la Fédération dentaire nationale, président d'honneur de la Fédération dentaire internationale, officier de la Légion d'honneur, maire-adjoint du huitième arrondissement.

C'est une lourde perte que vient de faire l'art dentaire français, auquel ce savant éminent a consacré une longue et belle existence de travail et de dévouement. Son œuvre féconde et utile restera parmi les monuments de notre histoire.

EXTRAIT DE *LA REVUE POSITIVISTE INTERNATIONALE*

(1er novembre 1923.)

Dans l'hommage rendu de toutes parts à la mémoire du Dr Charles Godon, il convient d'attacher aux liens qui l'unissaient au positivisme l'importance primordiale que lui-même leur assignait.

De très bonne heure il se sentit attiré vers ce mouvement qui, pour lui, était l'expression d'une opinion philosophique résolument tournée vers le progrès. Il puisa dans la maison natale même de Comte, grâce aux conférences qui s'y tenaient, et dont il fut un des plus zélés auditeurs, ce suc de vie intellectuelle désintéressée, qu'il appliqua avec tant de ferveur aux actes de son existence laborieuse tournée vers l'action bienfaisante, organisée en vue de l'amélioration de ses semblables et du perfectionnement de sa profession. « Vivre pour autrui » était dès lors sa maxime favorite.

Il l'appliqua avec un inlassable dévouement dans ses fonctions officielles, en organisant comme membre de la Société positiviste internationale et de la Société d'Enseignement populaire supérieur, des séries de conférences positivistes dans son cher huitième arrondissement.

Auguste Comte était pour lui un maître vénéré. Ses pensées lapidaires comme : « le Progrès n'est que le développement de l'Ordre »... « on ne détruit que ce qu'on remplace » — frappèrent un esprit de la valeur de celui de Charles Godon. — Sa vie en reçut une forte empreinte qui lui permit de la réaliser avec une force morale et une volonté peu communes. Trop tôt enlevé à l'affection des siens, la famille positiviste perd en lui un disciple aussi fervent qu'enthousiaste.

Marcel Boll.

V

PRESSE ÉTRANGÈRE

EXTRAIT
DU JOURNAL ANGLAIS *THE BRITISH DENTAL JOURNAL*

(Londres, 15 juin 1923.)

Le Dr Godon, un de nos plus anciens membres honoraires, est mort dans son domicile, 80, boulevard Malesherbes, Paris, le 20 mai 1923, à l'âge de soixante-huit ans, après une longue et douloureuse maladie.

Il y a quarante-sept ans, il vint en Angleterre et étudia la prothèse dentaire chez M. Reed, de Finsbury Square. A son retour à Paris, il passa avec succès les examens de docteur en médecine et de chirurgien-dentiste. C'est sans doute sa connaissance de l'enseignement dentaire tel qu'il existait alors à Londres qui l'incita à essayer d'établir une école dentaire à Paris. Il réussit admirablement dans cette tentative et pendant de longues années il en dirigea les études comme doyen avec le titre de directeur de l'Ecole dentaire de Paris ; puis il en fut nommé président honoraire, poste qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort.

Le Dr Godon avait une grande énergie et possédait des connaissances étendues. Il prit une part active à la fondation et à l'organisation de la Fédération dentaire nationale française, qui est l'équivalent de notre Association dentaire britannique. Il faut se rappeler que non seulement il assista aux réunions annuelles de cette Association, notamment à Brighton en 1889, à Londres en 1906, mais qu'il joua un rôle actif dans leurs travaux, ainsi qu'en témoigne dans cette dernière session son mémoire hautement scientifique et mathématique sur le *parallélogramme et le polygone des forces dans l'équilibre articulaire des dents*. Sa connaissance de l'anglais était

si bonne qu'il n'éprouvait aucune difficulté à comprendre les questions de ceux qui participèrent à la discussion de cette contribution et à y répondre.

En 1900 il présida le Congrès dentaire international de Paris. Les résultats de ce Congrès semblèrent si précieux à la profession qu'il fut décidé de les rendre durables par la création d'un corps consultatif sous forme d'une Fédération dentaire internationale, et le Dr Godon fut un des fondateurs de cette Fédération. Plus tard, quand il en fut président d'honneur, les membres de la F. D. I. en arrivèrent à le considérer comme le *père* de la Fédération, au sens affectueux du mot.

En outre de son rôle professionnel public, le Dr Godon avait un important cabinet, où il eut, à diverses époques, comme assistants, des hommes qui, par la suite, devinrent des praticiens bien connus dans la capitale. En dernier lieu et jusqu'à la déclaration de la Grande Guerre, il eut comme assistant l'un de ses gendres, le Dr Lemière.

Les hommes les plus occupés sont souvent ceux qui peuvent et veulent remplir d'autres tâches en dehors de leur profession, et le Dr Godon n'était pas une exception. Il était maire-adjoint du huitième arrondissement de Paris et remplissait cette fonction avec une régularité et une courtoisie d'autrefois que tous ceux qui l'ont connu sous ce côté se plaisent à reconnaître. Son pays l'honora en lui conférant le grade d'officier de la Légion d'honneur.

Pour ceux qui ont travaillé avec Godon dans les Commissions et dans les atmosphères souvent chaudes d'un débat international sur une question politique épineuse, le trait saillant de son caractère était sa tranquillité persuasive, avec son habileté dans l'art si charmant de réconcilier les adversaires.

L'Association dentaire britannique l'avait nommé membre honoraire en 1906 et, en déplorant sa perte, ne peut que s'écrier avec regret : qu'il repose en paix !

Les funérailles, auxquelles assistèrent de très nombreux représentants de beaucoup de sociétés et groupements professionnels, ont eu lieu le 23 mai au cimetière du Père-Lachaise.

EXTRAIT DU JOURNAL AMÉRICAIN *THE DENTAL COSMOS*

(New-York, juillet 1923.)

Né à Paris, France, 12 septembre 1854.

Mort à son domicile, 80, boulevard Malesherbes, Paris, 20 mai 1923.

Le Dr Godon obtint le diplôme de chirurgien-dentiste en 1894 et le diplôme de docteur en médecine en 1901, l'un et l'autre à la Faculté de médecine de Paris. Il avait fondé l'École dentaire de Paris en 1880, et la Société d'Odontologie de Paris en 1881.

Il fut nommé directeur de l'École dentaire et dans le corps enseignant il occupa successivement les postes de chef de clinique, de professeur suppléant et de professeur de dentisterie clinique. Depuis la fondation de l'École, il était membre du Conseil d'administration.

Le rôle scientifique du Dr Godon fut considérable et varié. Il fut secrétaire du premier Congrès dentaire international de Paris, 1889 ; vice-président du Congrès dentaire international de Chicago, 1893 ; président d'honneur du deuxième congrès national français, Nancy, 1896, ainsi que du troisième, Lyon, 1897. Il fut l'auteur du projet d'organisation de services dentaires dans les écoles publiques adopté par le Conseil municipal en 1886, président d'honneur de la Fédération dentaire nationale française, président, puis président d'honneur de la F. D. I. (1900-1913) ; président du troisième Congrès dentaire international, Paris, 1900 ; fondateur et président de la Section d'odontologie de l'Association française pour l'avancement des sciences, vice-président du Congrès d'hygiène scolaire, 1910.

Il est l'auteur de nombreux rapports, publications et communications dans *L'Odontologie*, la *Revue internationale d'odontologie*, le *Bulletin médical*, la *Revue de déontologie*, le *Dental Cosmos*, etc. ; il est l'auteur en collaboration du *Manuel du chirurgien-dentiste* dont il avait la direction (10 volumes à leur 3e édition) ; il est l'auteur en collaboration du *Code du*

chirurgien-dentiste, de l'*Évolution de l'art dentaire* (1 volume). Il était membre honoraire de l'Association dentaire britannique, de l'Association dentaire autrichienne, de l'Association dentaire danoise, de la Société dentaire suédoise, de l'Institut dentaire brésilien, de la Société odontologique des Baléares, de la Société dentaire norvégienne, de la Société odontologique espagnole, de la Société odontologique de Sao-Paulo, de la Société odontologique du Chili, de la Société odontologique belge, de la Société centrale des chirurgiens-dentistes allemands, membre associé de l'Académie américaine de science dentaire, ainsi que de plusieurs autres sociétés américaines et de nombreuses autres.

Il est l'auteur d'un rapport au Recteur de l'Académie de Paris sur les réformes à introduire dans les conditions d'enseignement et d'examen des chirurgiens-dentistes en ce qui concerne les écoles dentaires libres.

Il avait été président d'honneur du Congrès dentaire international de Saint-Louis en 1904, et il était président d'honneur de l'Association générale syndicale des dentistes de France.

Le Prix Miller lui avait été décerné en 1912 par la Fédération dentaire internationale à Stockholm.

Il avait été délégué du ministre du Commerce de France au Congrès dentaire international de Chicago (1893) et chargé d'une mission aux États-Unis par le ministre de l'Instruction publique la même année.

Il avait été examinateur à la Faculté de Médecine lors des examens de chirurgien-dentiste de 1893 et avait été chargé en 1908 par le ministre de l'Instruction publique d'un rapport sur le programme des examens de chirurgien-dentiste.

Délégué cantonal du huitième arrondissement de Paris, il avait été nommé maire-adjoint de cet arrondissement.

Le récit de sa vie active et bien remplie est à la fois long et impressionnant.

Il possédait non seulement ce don, qui tient du génie, une puissance illimitée de travail soutenu, mais encore ces rares qualités de cœur et d'esprit qui firent de lui le chef universellement reconnu de la profession dentaire en France. Ce rôle de guide ne se limita pas d'ailleurs à son pays. Imbu de l'esprit d'internationalisme, source de son amour généreux et sympathique de l'humanité, l'influence du D[r] Godon comme chef se manifesta le mieux dans l'action de la Fédération dentaire internationale (F. D. I.), créée lors de sa présidence du Congrès dentaire international de Paris en 1900, si toutefois l'idée d'un pareil organisme permanent n'a pas pris naissance dans son propre cerveau. Sa part active aux travaux de la

F. D. I., la largeur de ses vues et l'élévation de son idéal professionnel se manifestaient d'une façon constante. Sa foi dans les résultats à attendre de la dentisterie était inébranlable et illimitée, et ses efforts constants tendaient à développer et à améliorer l'art dentaire au point de vue international.

Les jalousies professionnelles et les froissements de personnes provoqués par des rivalités pour de hautes fonctions politiques étaient bannis de son programme d'action. Même l'animosité et les antagonismes provoqués par la guerre mondiale étaient dans son cœur et son esprit subordonnés à ses vastes projets, à son idéal suprême, car, comme il le dit lui-même à la réunion tenue à La Haye en 1921 pour la reprise des travaux de la F. D. I. interrompus par la guerre : « Nous ne pouvons pas laisser ces éléments d'animosité intervenir dans nos progrès professionnels, car l'humanité est au-dessus de tout, et, en tant que professionnels, nous sommes au service de l'humanité ».

Il avait une âme rare qui, à côté d'un jugement sain, possédait une vaste intelligence et une grande pénétration, un profond amour pour ses confrères, une ferme loyauté envers ses amis, une conception inébranlable de l'honneur, et une serviabilité qui le faisaient aimer de tous ceux qui le connaissaient.

Sa disparition laisse un vide dans la direction de la profession. Sera-t-il rempli, ou ne le sera-t-il pas? — Cela dépend de celui qui aspirerait à le remplacer. Il a ouvert la voie et donné l'exemple. Le modèle de vie qu'il a laissé est aisé à suivre. Si quelqu'un veut prendre sa place, qu'il s'inspire de son exemple, qu'il renonce à l'égoïsme pour se mettre au service de l'humanité et qu'il aime la vérité par-dessus tout. Telles ont été les directives de la vie d'Edouard-Charles Godon.

EXTRAIT DU JOURNAL NORVÉGIEN
DEN NORSKE TANDLÆGEFORENINGS TIDENDE

(Kristiania, septembre 1923.)

Avec le D[r] Godon disparaît un des plus intelligents et des plus sympathiques chirurgiens-dentistes français.

Dans les réunions de la Fédération dentaire internationale et dans les Congrès dentaires internationaux, le D[r] Godon était une figure de premier plan qui ne pouvait passer inaperçue : une physionomie imposante, un visage qui respirait l'énergie, la bonne humeur et la bonté, et dont les avis et les interventions étaient toujours suivis avec attention. Il jouissait parmi ses collègues d'une rare estime et peu de ses confrères ont été l'objet d'autant de témoignages de considération internationale. Il fonda l'Ecole dentaire de Paris en 1880 et la dirigea pendant de longues années. Il a publié toute une série d'articles techniques.

Le D[r] Godon était une des forces vives de la Fédération dentaire internationale, et après la guerre il s'est efforcé de rétablir l'action de cet organisme. « Nous ne pouvons pas, disait-il à la réunion de La Haye en 1921, laisser l'amertume que la guerre a créée entre les nations influer sur les progrès de notre profession. L'humanité doit dominer toutes les autres considérations et nous sommes, comme chirurgiens-dentistes, au service de l'humanité. »

L'Association des chirurgiens-dentistes norvégiens a nommé, il y a plusieurs années, le D[r] Godon membre d'honneur. Tous ceux qui le connaissaient conserveront longtemps son souvenir.

I. O.

EXTRAIT DU JOURNAL ALLEMAND
ZAHNÄRZTLICHE RUNDSCHAU

(Berlin, 8 juillet 1923.)

Le Dr Charles-Édouard Godon est mort à Paris le 20 mai, à l'âge de soixante-huit ans. Godon était le fondateur et président honoraire de l'Ecole dentaire de Paris et président d'honneur de la F. D. I. Il occupait dans son pays, ainsi qu'à l'étranger, une place prééminente. En 1880 il fonda l'Ecole dentaire de Paris, la première école odontologique française, qu'il dirigea jusqu'à sa mort. En 1900, il fut président du Congrès dentaire international de Paris et fut aussi un des fondateurs de la F. D. I. Il était directeur du journal *L'Odontologie* et a publié un certain nombre de travaux très répandus.

EXTRAIT DU JOURNAL ESPAGNOL *LA ODONTOLOGIA*

(Madrid, juin 1923.)

Le Dr Charles Godon, le maître indiscutable, le créateur de l'autonomie de l'art dentaire en France, est mort en pleine apothéose, au moment où la science odontologique, qu'il a servie avec tant d'abnégation et de persévérance, a conquis parmi les sciences biologiques la place honorable que, sous l'impulsion du vénérable maître, occupent les chirurgiens-dentistes français.

La vie de Godon peut servir d'exemple aux générations futures ; la profession odontologique mondiale doit considérer ce grand homme comme un de ses bienfaiteurs et honorer la mémoire du créateur de l'enseignement dentaire en France.

Retracer la vie de Godon équivaudrait à écrire l'histoire de l'odontologie française : dès 1879, il fonda avec quatre jeunes opérateurs le *Cercle des dentistes* et conçut le projet de doter la France d'un enseignement dentaire analogue à celui qui existait de l'autre côté de l'Atlantique.

Sa persévérance, son enthousiasme pour l'odontologie triomphèrent dans les luttes qu'il eut à soutenir pour vaincre l'apathie des uns et l'hostilité des autres; à peine au bout d'un an après la fondation du *Cercle des dentistes* fonctionnait un centre d'enseignement. *L'Ecole dentaire de Paris*, modeste à ses débuts, a acquis une importance telle qu'elle est devenue un grand centre d'enseignement d'une compétence reconnue.

Dans cette école, le dentiste français reçoit un enseignement qui fait de lui un clinicien érudit, habile et éclairé, instruit par une pléiade de professeurs distingués qui, sans les corruptions de l'enseignement officiel, a transformé cet établissement d'enseignement en un modèle d'école professionnelle libre.

Godon, avec un amour du travail servi par une intelligence nette et une

faculté rapide d'assimilation, inculquait ses enthousiasmes à tous ceux qui l'entouraient, en maintenant très ardent le feu sacré qui l'animait.

La participation au triomphe des revendications des dentistes français consacrés par la loi de 1892, avec les dispositions réglementant les droits acquis, fut pour Godon un de ses succès les plus légitimes.

Comme publiciste il fut un polémiste habile et, s'appuyant toujours sur la raison et la justice, il mena dans l'*Odontologie* des campagnes dans lesquelles il n'attaquait jamais l'honorabilité de ses adversaires, qui continuaient de mériter pour lui la même considération.

Ses derniers triomphes furent la reconnaissance d'utilité publique de l'École dentaire de Paris, la validité des inscriptions délivrées par les écoles libres, l'assimilation de l'École dentaire de Paris aux Dispensaires de l'Assistance publique. Ces conquêtes obtenues, l'activité de Godon ouvrit de nouveaux horizons à ses initiatives, il suspendit son action en faveur des dentistes de France et se consacra à réaliser l'union des dentistes du monde ; il fut un des promoteurs de la Fédération dentaire internationale et, dans cette Société éminente, dont il fut le président, il fit profiter l'enseignement et l'union professionnelle des conceptions de sa claire intelligence.

Godon était convaincu de l'importance des congrès pour la marche en avant des professions ; il en organisa beaucoup, occupant la présidence effective ou honoraire de tous ceux qui furent tenus en France et de beaucoup de ceux qui eurent lieu à l'étranger, par exemple à celui de Saint-Louis (Etats-Unis) en 1904, dont il fut nommé président d'honneur.

Sa campagne en France en faveur de l'hygiène dentaire, particulièrement dans les écoles, a contribué à l'organisation de l'inspection dentaire dans les écoles normales, lycées et autres établissements d'enseignement, et, au Congrès d'hygiène scolaire, qui eut lieu à Paris en 1910, il obtint la création d'une section d'hygiène dentaire dont il fut vice-président.

La profession dentaire espagnole, ceux qui admiraient le maître éminent, ceux qui s'honoraient de son amitié, ceux qui partageaient ses idées et qui ambitionnaient pour l'Odontologie espagnole l'autonomie sans tutelles fâcheuses, partagent la peine de leurs confrères français et s'unissent à eux pour pleurer le maître aimé, en conservant au fond de leur cœur un souvenir impérissable du fondateur de l'enseignement dentaire en France.

EXTRAIT DU JOURNAL ITALIEN *LA STOMATOLOGIA*

(Rome, juin 1923.)

Le Dr Charles Godon, dont la notoriété était mondiale, surtout parce qu'il avait fondé la Fédération Dentaire Internationale, est décédé à soixante-huit ans, à Paris, où il avait créé l'École dentaire de Paris et où il dirigeait le journal *L'Odontologie*. Quoiqu'il fût par conviction personnelle ardemment hostile à la conception stomatologique, il a rendu des services considérables à l'enseignement et à la profession odontologique en France, où sa perte a causé des regrets profonds auxquels nous nous associons sincèrement.

EXTRAIT DU JOURNAL ITALIEN *ANNALI DI ODONTOLOGIA*

(Rome, juin 1923.)

Charles Godon est décédé à Paris le 20 mai dernier, à l'âge de soixante-huit ans, après une longue maladie.

Charles Godon m'honora de son amitié pendant les vingt dernières années durant lesquelles mon affection et mon admiration pour lui augmentèrent sans cesse jusqu'à se transformer en une véritable vénération. Et ce qui m'était advenu advint de même aux innombrables confrères français et étrangers répandus dans le monde entier qui eurent l'occasion de le connaître.

Charles Godon fut le fondateur (1880) et l'âme vivifiante de l'École dentaire de Paris et donna à la France sa grande activité non seulement de savant et de praticien, mais encore d'administrateur en qualité de maire-adjoint du huitième arrondissement.

Charles Godon donna à la France des milliers de dentistes habiles et cultivés qui exercent actuellement, dont il fut le maître affectueux et insurpassé, et dont quelques-uns se sont distingués en honorant leur pays.

Charles Godon donna au monde la Fédération dentaire internationale qu'il fonda en août 1900.

Le deuil qui frappe Paris a pour cela un écho profond dans le cœur de tous les confrères de France et du monde, et il s'élève de toutes les parties de celui-ci, en même temps qu'un cri ému de douleur de tous les confrères italiens, des paroles de condoléances qui vont à la famille et aux confrères français.

Angelo Chiavaro.

EXTRAIT DU JOURNAL ARGENTIN *REVISTA ODONTOLOGICA*

(Buenos-Aires, août 1923.)

Le D[r] Godon est décédé le 20 mai dernier à Paris. Il était né à Paris le 12 septembre 1854. Il fit son apprentissage (alors il n'y avait pas d'école dentaire) chez Lejault et alla bientôt après en Angleterre se perfectionner chez Sewill. Après un séjour d'un an il s'en retourna en France et c'est alors que commença son activité infatigable pendant quarante ans. Il créa en avril 1879 le *Cercle des dentistes de Paris*, auquel il présenta, le 4 décembre de la même année, un projet de fondation d'une école professionnelle libre de chirurgie et de prothèse dentaires, qui fut approuvé le 25 mars 1880. On peut dire que c'est là qu'a commencé une nouvelle ère pour l'odontologie française, puisque le 15 novembre suivant était ouverte la première école dentaire en France.

Afin de compléter cette création, Godon provoque une réunion préparatoire pour la fondation d'une association scientifique pour étendre et parfaire l'œuvre commencée par l'*École dentaire de Paris*, et le 22 janvier 1882 il inaugura avec ses collègues la Société d'Odontologie de Paris.

Conscient de sa valeur, bien qu'il soit la cheville ouvrière du mouvement de progrès et la force qui le fait avancer, il reste au second plan pour laisser les personnalités qui le peuvent donner de l'autorité à l'institution.

En collaboration avec d'autres enthousiastes il commence la publication du *Manuel du chirurgien-dentiste* bien connu. Il est un collaborateur infatigable de l'*Odontologie*, revue qui succède au *Bulletin du Cercle des dentistes*.

Comprenant la nécessité d'augmenter ses connaissances, il commence en 1898 ses études médicales, obtient le titre de docteur en 1901, comme le firent Case et Marshall dans l'Amérique du Nord. Pour l'examen de docto-

rat il présente une thèse sur l'*École dentaire, son action et son avenir*, qui est une histoire complète considérable de l'évolution de l'art dentaire français.

Il organise des Congrès, des assemblées scientifiques, étudie, travaille et fait travailler, et son nom dépasse les frontières de la France. Il est secrétaire général du premier Congrès dentaire international tenu à Paris en 1889. Il est vice-président du deuxième Congrès dentaire de Chicago en 1893. Il organise le troisième Congrès dentaire international de Paris (1900), dont il préside les séances. En 1904 il est élu président du Congrès dentaire international de Saint-Louis (États-Unis). En 1916 il est président du Congrès interallié, qui a lieu à Paris. En 1912, la F. D. I., dans sa session de Stockholm, lui confère le prix Miller en raison des services qu'il a rendus à la cause odontologique.

En collaboration avec Roger, il publie le *Code du chirurgien-dentiste;* il publie ensuite son *Manuel de dentisterie opératoire.* Il collabore à l'*Odontologie*, la *Revue internationale d'odontologie*, la *Revue de déontologie* et le *Dental Cosmos*.

En lisant ce qui précède, nous pouvons nous rendre compte de l'activité déployée par le Dr Godon, guide de l'Odontologie à laquelle il consacra ses meilleures années.

La *Revista odontologica* s'associe au deuil de ses confrères français.

EXTRAIT DU JOURNAL HOLLANDAIS
TIJDSCHRIFT VOOR TANDHEELKUNDE

(La Haye, 15 juin 1923.)

Nous reçûmes de Paris la triste communication de la mort, le 21 mai, du Dr Charles Godon.

Notre collègue, M. M. de Boer, nous écrit à ce sujet :

« Nous ne fûmes pas surpris par la nouvelle du décès de cette figure si connue dans notre profession. On l'avait vu, en septembre 1921, à La Haye, cet enthousiaste lutteur d'autrefois, considérablement amoindri dans ces explosions de tempérament, qui se répétaient dans ses discours et ses discussions.

« Godon était un orateur éminent, précieux talent auquel il empruntait un auxiliaire dans la lutte. Car il aimait lutter, et il s'y donnait de toutes ses forces. L'Odontologie se trouvait en cause ; elle devait gagner.

« Dès sa jeunesse il entreprit cette tâche, alors que la pratique dentaire en France était encore une profession libre. En 1880, il vit ses efforts couronnés par la fondation de l'Ecole dentaire de Paris, dont il devint le directeur. Ce faisant, il avait obtenu que l'apprenti dentiste aurait une instruction scientifique, et que l'exercice de la pratique dentaire serait soumis désormais à la possession d'un diplôme officiellement reconnu. Infatigable, il persévéra dans l'œuvre d'amélioration de l'instruction et de la législation dans notre domaine. C'est à lui, pour la majeure partie, qu'est due la considération dont jouissent en France actuellement la science dentaire et ceux qui la pratiquent.

« Dans l'intérêt de sa situation comme chef de l'enseignement, et pour pouvoir juger lui-même jusqu'à quel point le programme d'instruction pour le futur dentiste devait pénétrer dans les sciences médicales, il obtint encore. à un âge avancé, le diplôme de docteur en médecine, ce qui fortifia sa posi-

tion contre les stomatologistes. Il était secondé par Sauvez, Martinier et Roy; mais c'était lui le plus saillant. Aussi, la réaction de l'autre parti retombait-elle principalement sur lui, qui était toujours sur la brèche pour défendre le bon droit de l'odontologie.

« S'il est vrai que Godon s'est érigé un monument par l'École dentaire de Paris, il est permis d'en dire autant de la revue *L'Odontologie,* qu'il fonda en 1881 avec Paul Dubois, auquel il succéda comme directeur à la mort de celui-ci, en 1896. Dès lors le nom de Godon restera attaché à l'activité professionnelle qui, avec l'école et la presse, embrasse notre domaine entier.

« Pour les confrères français il représentait la grande force impulsive et organisa des congrès nationaux, ainsi que des congrès internationaux. Depuis 1893, sa maison était le centre du mouvement international dans notre profession. Lorsque, en 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, un Congrès dentaire international fut projeté, Godon fut placé à la tête du comité d'organisation. Il fut ensuite nommé président du Congrès qui, dans sa séance de clôture, enfanta la réalisation de son idéal : la Fédération Dentaire Internationale. Le lendemain, le Conseil exécutif fut élu, et Godon en devint président.

« A l'heure qu'il est, on ne saurait encore apprécier dans toute sa valeur cette création dans le domaine international. Mais après ses vingt-trois années d'existence, dont, hélas ! une huitaine se passa dans l'inactivité, c'est de plein droit que nous en témoignons notre grande gratitude à la mémoire de Godon. Et ces voix s'entendront par toute la terre où les dentistes sont organisés, car tous ces endroits forment les anneaux de l'union internationale.

« Les fruits du talent et de l'érudition de Godon se rencontrent plutôt dans le domaine de la science dentaire pratique et sociale que dans celui de la science proprement dite. Nous rangeons là-dedans aussi ses deux travaux les plus connus : *L'Ecole dentaire de Paris, son action et son avenir*, et son *Manuel du chirurgien-dentiste.*

« La F. D. I. lui attribua le prix Miller; l'Université de Pensylvanie, à l'occasion de l'inauguration du « Thomas Evans Museum and Dental Institute », le gratifia du titre honoraire de « Doctor of Science », et le gouvernement français lui décerna les décorations académiques, ainsi que les deux premiers grades de la Légion d'honneur.

« La Société dentaire néerlandaise se vantait à juste titre de le compter parmi ses membres d'honneur. »

Nous voulons compléter ce qui précède en ajoutant que les larges vues du Dr Godon ont considérablement contribué, ces dernières années précisément, à la reprise de l'œuvre de la F. D. I.

Lorsqu'en novembre 1920 différents étrangers se trouvèrent réunis à Paris à l'occasion du Quarantenaire de l'Ecole dentaire, ce fut lui qui, avec les neutres, insista le plus fortement sur le rétablissement des rapports d'avant-guerre. A La Haye, en septembre 1921, il préconisa également ce point de vue en sa qualité de chef de la délégation française ; et en novembre de la même année, nous l'entendîmes répéter la même chose avec enthousiasme à Bruxelles. Il prit encore part, là aussi, à la séance scientifique.

Depuis lors, sa santé baissa de plus en plus. C'était la cause pour laquelle, à Madrid, en 1922, il manqua pour la première fois à l'appel des assemblées de la F. D. I., et déjà, au commencement du mois de mai, nous apprîmes, à Paris, que son état était désespéré.

Et voilà décédé l'homme qui partout en France était désigné comme « notre vénéré maître », et qui jouissait, en dehors aussi de son pays, de l'estime la plus élevée.

Une prière, transmise par dépêche, de déposer sur sa tombe une couronne de la part de la profession hollandaise, atteignit Paris trop tard.

Cependant nous apprenons qu'au mois d'août, pendant l'Assemblée de la F. D. I., aura lieu une manifestation solennelle en son honneur.

Nul doute que la Hollande ne manquera pas d'y participer.

Ch. F. L. Nord.

EXTRAIT DU *JOURNAL DENTAIRE BELGE*

(Bruxelles, septembre-octobre 1923.)

L'irrégularité dans la parution du *Journal Dentaire Belge*, due principalement aux transformations que subissent actuellement nos organismes professionnels, nous a empêchés d'apporter en temps opportun l'hommage posthume du *Journal Dentaire Belge* à celui qui fut pendant de si longues années, en même temps que l'animateur de la profession en France, le fervent conseiller et collaborateur des œuvres dentaires de notre pays. Charles Godon est décédé le 20 mai 1923, terrassé par une maladie implacable. Sa perte fut ressentie aussi vivement en Belgique que dans sa patrie où il laisse une œuvre immense et impérissable. Son nom est, en effet, attaché à tout ce qui fut œuvre de progrès et de science dans le domaine des dentistes français.

L'Ecole dentaire de Paris, l'Association générale syndicale des Dentistes de France, la Société d'Odontologie de Paris, le journal *L'Odontologie* ont perdu en lui un travailleur acharné, animé jusqu'à ses derniers moments d'un esprit d'organisation supérieur qui lui permit de faire réaliser à sa profession, qu'il aimait par-dessus tout, des progrès considérables dans tous les domaines.

On peut dire que c'est grâce à sa foi profonde dans le rôle primordial qui doit incomber tôt ou tard aux dentistes pour la protection de la santé publique, qu'il puisait la formidable puissance de travail qui le caractérisait.

Son activité débordante s'employa même en dehors de la France. Esprit très progressiste et hautement humanitaire, il comprit toute l'importance des relations internationales, il en fut le plus fervent soutien et il en obtint, pour les services qu'il lui rendit, la plus haute distinction que pouvaient lui conférer ses pairs : le prix Miller.

Le domaine de la chose publique l'intéressa également, il fut maire-adjoint de son arrondissement et un de ses premiers soins fut d'y créer un dispensaire dentaire scolaire.

Charles Godon se fit recevoir docteur en médecine en 1901 ; il voulait, en ce faisant, savoir si la connaissance de la médecine ajoutait quelque chose et était de quelque utilité à l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste. Cet effort formidable fut accompli au moment où de multiples occupations l'absorbaient déjà à elles seules presque entièrement.

Il fut l'auteur de nombreuses communications scientifiques et laisse derrière lui de multiples travaux de premier ordre.

Il s'intéressa tout particulièrement au mouvement odontologique dans notre pays; chaque fois que nous fîmes appel à lui, il se fit un devoir d'accourir et ses conseils d'expérience furent pour nous, plus d'une fois, d'une grande valeur. Il était entouré dans nos milieux professionnels de la plus grande estime et d'un profond respect. On sentait en lui un maître doué de la plus grande bienveillance à laquelle on n'avait jamais recours en vain.

Ses funérailles furent imposantes. A côté de nombreuses délégations officielles et de confrères accourus de toutes parts, la Belgique était représentée par MM. Huet, Poutrain, Rosenthal et Quintin. En termes émus nos délégués lui rendirent un dernier hommage, traduisant ainsi l'admiration et le profond respect que les dentistes belges ont voué à jamais à Charles Godon.

Le *Journal Dentaire Belge* adresse à son tour à sa mémoire ses sentiments de vénération profonde et forme des vœux pour que dans toutes les circonstances nous nous inspirions de son exemple. Ce sera le plus bel hommage à rendre à Charles Godon.

A. J.

EXTRAIT DU JOURNAL POLONAIS
POLSKA DENTYSTYKA

(Lemberg, septembre 1923.)

Nous rappelons la mémoire du Dr Charles-Édouard Godon, né le 12 septembre 1854 à Paris, mort le 20 mai 1923 à Paris. Godon fut reçu chirurgien-dentiste en 1894 et docteur en médecine en 1901. Il fut le fondateur de l'Ecole dentaire de Paris en 1880 et de la Société d'Odontologie de Paris en 1881. A partir de la fondation de l'Ecole Dentaire il fut membre du corps enseignant, d'abord comme chef de clinique, puis comme professeur de clinique de dentisterie. En outre, il occupa des postes élevés : il fut secrétaire du premier Congrès dentaire international à Paris en 1889, vice-président du deuxième Congrès à Chicago en 1893, président de la F. D. I. de 1900 à 1913, et de beaucoup d'autres organismes.

Godon collabora à plusieurs revues scientifiques : *l'Odontologie*, la *Revue de Déontologie*, le *Dental Cosmos*, etc. En outre il fut le directeur du *Manuel du chirurgien-dentiste*, (dix volumes), auteur en collaboration du *Code du chirurgien-dentiste* et auteur de l'*Évolution de l'art dentaire* (un volume).

Il présenta au recteur de l'Académie de Paris un mémoire relatif à la nécessité des réformes de l'enseignement et des examens de chirurgiens-dentistes. En 1912 il reçut le prix Miller de la F. D. I. à Stockholm.

En plus de ses fonctions professionnelles et scientifiques il trouvait le temps de déployer de l'activité sociale comme maire-adjoint du huitième arrondissement de Paris.

Son travail constant et son énergie, joints à ses qualités intellectuelles rares, le placèrent à la tête de la profession dentaire en France. L'influence exercée par sa personnalité se propagea hors de son pays ; son activité dans la F. D. I. en est la meilleure preuve. Cette organisation se créa pendant

sa présidence du Congrès dentaire international de Paris en 1900. Il n'est pas douteux que l'idée de la création de cette solide organisation internationale n'ait germé dans son cerveau. Sa foi dans les services que peut rendre l'odontologie se communiqua aux autres, son enthousiasme et ses efforts répétés guidaient dans la voie du développement et du perfectionnement des relations dentaires internationales.

EXTRAIT DU JOURNAL BRÉSILIEN
BOLETIM ODONTOLOGICO

(Rio de-Janeiro, septembre 1923.)

L'Odontologie mondiale vient de perdre un de ses représentants les plus remarquables, le Professeur Charles Godon, fondateur de la première école dentaire de Paris, président d'honneur de la Fédération dentaire internationale et membre correspondant de l'Association centrale brésilienne de chirurgiens-dentistes.

Cette Association a inscrit dans le compte rendu de ses travaux une motion de condoléances, qu'elle a adressée à l'Ambassadeur de la République française avec prière de la faire parvenir.

TABLEAU D'HONNEUR
DU *MEXIQUE ODONTOLOGIQUE*

EXTRAIT DU JOURNAL MEXICAIN *MEXICO ODONTOLOGICO*

(Août et septembre 1923.)

Nous ornons notre page d'honneur du présent numéro du *Mexico odontologico* du portrait de l'illustre odontologue français, le Dr Charles-Edouard Godon, qui, il y a quelques mois, dans sa demeure située sur les bords de la Seine, rendit son âme au Créateur.

Le Dr Godon fut un des membres les plus enthousiastes de la profession dentaire en France, il consacra les jours les meilleurs et les plus agréables de sa vie à l'étude et à l'exercice de notre profession; de même, il mit toute sa bonne volonté au service de causes aussi nobles que le développement de la Fédération dentaire internationale, dont il fut le premier président lors de la fondation de cette institution méritante et dont il fut plus tard président d'honneur sur la désignation de tous les délégués composant cette Fédération.

Dans les annales de l'Odontologie française le nom glorieux de Charles-Edouard Godon demeurera toujours lié à cette branche de la science médicale, car c'est ce savant professeur qui donna la plus vive impulsion sur le sol français aux études dentaires en fondant l'Ecole dentaire de Paris et la Société d'Odontologie de Paris, deux faits historiques qui, à eux seuls, suffiraient à immortaliser le nom de cet éminent savant français.

Une revue professionnelle, en parlant de lui, s'exprime ainsi :

« A l'âge de soixante-huit ans est décédé à Paris, dans sa demeure du boulevard Malesherbes, le Dr Charles-Edouard Godon, dentiste et médecin, une des personnalités de l'Odontologie française par sa préparation scientifique élevée, ses nombreux travaux de recherches scientifiques et profes-

sionnelles, les fonctions qu'il a remplies et son rôle considérable dans la dentisterie internationale qui lui valurent durant sa vie une juste réputation et une haute considération parmi les professionnels et les distinctions les plus enviées dans le monde odontologique. »

Il naquit à Paris le 12 septembre 1854; ses études de jeunesse sont peu connues; il obtint en 1894, c'est-à-dire à l'âge de quarante ans, le diplôme de chirurgien-dentiste récemment créé. Cependant il avait été antérieurement fondateur de l'École dentaire de Paris et de la Société d'Odontologie de Paris (1880), comme dentiste pratiquant, autorisé, indubitablement, conformément aux lois qui régissaient alors l'exercice de cette spécialité.

Ses études ne se bornèrent pas à cela, car en 1901, c'est-à-dire à quarante-six ans, il obtint le diplôme de docteur en médecine.

Il fut directeur de l'école qu'il avait fondée et membre du Conseil d'administration de celle-ci. Il fut successivement chef de clinique, professeur suppléant et professeur titulaire de clinique dentaire.

Sa vie fut un exemple d'activité inlassable. Il avait une capacité illimitée pour l'effort soutenu et non seulement cette caractéristique de l'homme de génie, mais encore les rares qualités d'esprit et de cœur, complément des intelligences vastes, qui firent de lui, de l'aveu général, le véritable représentant de l'Odontologie française. Animé d'un large esprit d'internationalisme dû à la sympathie et à l'affection que lui inspirait l'humanité tout entière, cette tendance trouva sa meilleure expression dans le rôle qu'il joua à la Fédération dentaire internationale (F.D.I.), organisme créé pendant sa présidence du Congrès dentaire international de Paris en 1900, si toutefois l'idée de cette institution n'a pas germé dans son cerveau. Dans ses relations étroites et continues avec la F.D.I. se révélèrent constamment l'étendue de ses vues et les hautes caractéristiques de son idéal professionnel. Sa foi constante dans la possibilité de généraliser les services dentaires n'avait pas de limites et tous ses efforts tendirent à étendre et à améliorer ces services au point de vue international.

Dans le programme qui a rempli sa vie ne trouvèrent place ni les jalousies professionnelles ni ces froissements qu'engendre généralement la compétence scientifique même dans les esprits les mieux organisés. Même l'amertume et les rancœurs qu'engendrait dans tous les esprits la guerre mondiale demeurèrent subordonnées, dans son cœur et son esprit, à ses grandes aspirations et à son idéal suprême, comme le montrent les paroles qu'il prononça en 1921 à la réunion tenue à La Haye pour la reprise de l'action de la F.D.I. paralysée par la guerre : « Nous ne pouvons admettre que ces éléments d'amertume entravent ou troublent notre progrès professionnel,

12

parce que au-dessus de tout il y a l'humanité et que, comme professionnels, nous sommes au service de l'humanité. »

Le D[r] Godon fut un esprit de choix dans lequel dominaient, avec un solide jugement, une grande intelligence et une grande pénétration, une bienveillance sincère envers ses confrères, une constance invariable à l'égard de ses amis, une probité inébranlable et une cordialité inépuisable qui lui conquéraient la sympathie de tous ceux qui le connaissaient. Sa disparition laisse un vide difficile à combler parce que l'intelligence ne suffit pas à remplacer celui qui fut intelligence, bonté, abnégation et désintéressement.

Pour compléter cette note, nous donnons un résumé des innombrables fonctions qui remplirent l'utile existence du D[r] Godon et des honneurs qui lui furent abondamment prodigués par toutes les Institutions dentaires du monde civilisé.

Secrétaire du premier Congrès dentaire international (Paris, 1889). Vice-Président du deuxième Congrès dentaire international (Chicago, 1893). Président d'honneur du deuxième Congrès dentaire national français (Nancy, 1896). Président d'honneur du troisième Congrès dentaire national français (Lyon, 1897). Auteur du projet d'organisation du service dentaire scolaire de la Ville de Paris, approuvé par le Conseil municipal (1886). Président d'honneur de la Fédération dentaire nationale française (1900-1913). Président du troisième Congrès dentaire international (Paris, 1900). Fondateur et président de la Section d'odontologie de l'Association française pour l'avancement des sciences. Vice-président du Congrès d'hygiène scolaire (Paris, 1910). Président d'honneur de l'Association générale syndicale des dentistes de France. Délégué du Ministre du Commerce au Congrès dentaire international de Chicago (1893). Chargé de mission par le Ministre de l'Instruction publique aux États-Unis (1893). Délégué cantonal et membre de la Caisse des écoles du huitième arrondissement de Paris, etc., etc.

Auteur de nombreux rapports, publications et communications qui parurent dans l'*Odontologie*, la *Revue internationale d'odontologie*, le *Bulletin médical*, la *Revue de déontologie*, le *Dental Cosmos*, etc., etc , auteur (en collaboration) du *Manuel du chirurgien-dentiste*, du *Code du chirurgien-dentiste*, de l'*Evolution de l'art dentaire*, etc., etc.

Il était membre honoraire de nombreuses Sociétés dentaires étrangères : la Fédération dentaire nationale mexicaine, l'Association dentaire britannique, des Sociétés dentaires d'Autriche, du Danemark, de Suède, de Belgique, d'Allemagne, de Norvège, de l'Institut odontologique brésilien, de la Société odontologique espagnole, de la Société odontologique de Sao Paulo (Brésil), de la Société odontologique du Chili, membre actif de l'Académie

américaine de science dentaire, et de beaucoup d'autres sociétés professionnelles.

En 1912, à la session de Stockholm, la Fédération dentaire internationale lui décerna le prix Miller.

Celui qui aspire à occuper la place du D[r] Godon devra s'inspirer de son exemple, faire passer le bien de l'humanité avant ses propres ambitions et son égoïsme, et aimer la vérité par-dessus tout. Telles sont les qualités qui firent de sa vie un apostolat.



